



Le Mot du Maire

À l'orée des fêtes de Noël et du jour de l'An, la revue municipale est le lien privilégié pour vous faire découvrir, dans la plus totale transparence, les actions réalisées et engagées.

Si l'on jette un regard sur la saison en terme de fréquentation, notre station a connu une bonne affluence avec une météo favorable. On peut même qualifier l'automne d'un deuxième été et cela, malgré une médiatisation excessive du phénomène « crise » qui frappe la planète.

Au chapitre des animations nombreuses et variées, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont investis avec dévouement pour la vie du village.

Nos arènes ont été le cadre de spectacles de grande qualité avec « Lorenzo », l'enfant du pays, pour le Festival du Cheval, la Finale du Trophée de l'Avenir - une première aux Saintes - les Courses de Tau qui drainent des « Afeciouna » toujours plus nombreux, la « Despelido » de Michou de la Manade des Baumelles, sans oublier « l'Acoso y Derribo » et son Festival taurin avec les meilleurs toreros et bien sûr le traditionnel « Festival d'Abrivado » des 10 et 11 novembre.

Les animations et festivités n'ont pas freiné le travail des élus sur les nombreux dossiers d'aménagement. La troisième tranche du quartier Est a été inaugurée en juin avec l'avenue du Docteur Cambon et son fil rouge « la mer » symbolisée par la Barque des Saintes, le Phare de la Gacholle, les Jarres et l'Ancre marine qui rappellent la découverte récente d'un avant-port romain au droit du village.

D'autres chantiers sont en cours. ... La micro crèche, une première dans les Bouches-du-Rhône, est aujourd'hui une réalité ; dans le courant du premier trimestre 2010, le Complexe sportif ouvrira ses portes au public, suivi de la Maison de Retraite qui sortira de terre. La protection contre la mer se poursuit inlassablement avec une enveloppe financière de plus de 4 millions d'euros. Ce sont 180.000 tonnes de rochers qui seront nécessaires pour réduire l'érosion de notre littoral. Le réseau hydraulique n'est pas oublié et connaît actuellement de nombreux travaux de confortement des berges de la roubine de « la Barrachine ». La quatrième tranche des travaux, à l'entrée du village Route de Cacharel, a débuté en octobre et se termine.

Avec l'équipe municipale, nous poursuivons nos efforts d'investissements et de gestion maîtrisée de la commune.

Mais pour l'heure, place à « la trêve des confiseurs » et aux illuminations du village qui vous accompagneront vers une nouvelle année que je souhaite à tous sereine, heureuse et prospère.

Roland CHASSAIN

*Maire des Saintes Maries de la Mer
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur*

Sommaire

■ LE MOT DU MAIREPage 01

■ TRAVAUX ET INAUGURATION DE LA 3^e TRANCHE DU QUARTIER EST ...Page 03

- Phare de la Gacholle

■ FÊTE VOTIVE 2009Page 06

- Journée d'ouverture
- Journée des enfants
- Parade d'ouverture de la Fête Votive
- Journée des défis
- Journée taurine et traditions
- Vernissage du concours de dessin dédié à l'œuvre de Frédéric Mistral «Mirèio»
- Journée Innovation
- Remise des prix de la fête votive
- C'était aussi la fête de la musique
- Journée du cheval
- Roussataio de clôture
- Revivre aux Cabanes de Cambon
- Revivre à Pioch Badet

■ VIE AU VILLAGEPage 23

- Spectacle de danses
- Concours village fleuri
- Distribution des livres
- Repas de fin d'année scolaire

■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2009Page 32

■ FESTIVAL DU CHEVALPage 40

- Ouverture du Festival du Cheval
- Démonstration de cutting
- Championnat de France de Doma Vaquera
- Corrida du Centaure d'Or
- Succès de la «Pégoulado»
- «Songe d'une nuit en Camargue»
- Show Lorenzo

■ FESTIVAL DU CHEVAL À MÉJANESPage 46

- Corrida de Rejon

■ FÊTE VIRGINENQUEPage 47

- Festo Viegrenco

■ FERIA BIOUS Y TOROSPage 52

- Corrida flamenca
- Les Tablao Flamenco ont animé la Feria

- Forcados
- Feu d'artifice
- Trophée des Impériaux

■ VIE AU VILLAGEPage 55

- Remise des diplômes de l'école de natation
- Spectacle du centre aéré
- L'été à la Maison des Jeunes
- Fête de Port Gardian
- Fête de Pin Fourcat
- Rentrée scolaire
- Vide-grenier des enfants et des associations
- Fête de la Saladelles
- Évocation des Saintes
- Roumavage d'octobre
- Salon du goût et des saveurs de Camargue
- Journée des chefs
- Finale du Trophée de l'Avenir

■ TRAVAUXpage 73

- Travaux de confortement des berges des roubines
- Accès pour passage des engins des Services Techniques
- Plantation de tamaris au Bouvau Aubanel
- Complexe sportif
- Sanitaires
- Pelouse du nouveau stade
- Micro-crèche
- Éclairage du stade des Eyzières
- Distributeurs de carburant informatisés aux Services Techniques
- Nouvelle signalétique en agglomération
- Des emplacements vélos supplémentaires dans le village
- Les travaux de protection du littoral ont débuté au droit du village
- S.E.M.I.S.

■ INFOSpage 78

- Football : Assemblée générale du District Gard-Lozère
- Micro-crèche
- Baguage des flamants roses
- Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940
- Partenariat avec le journal La Provence
- Permis piéton
- Passeport biométrique aux Saintes
- Battue aux sangliers

- Chenilles processionnaires
- Chiens errants et molosses
- Visite du nouveau Sous-Préfet d'Arles
- Colis de Noël
- Incivisme
- Mission « Littoral » : deux visites dont une sous la tempête !

■ VIE AU VILLAGEPage 84

- Finale des courses de Tau
- Les adieux de Michou
- Halloween
- Aceso y derribo
- Festival taurin
- Soirée de clôture au Mas du Ménage
- Cérémonie du 11 novembre

■ FESTIVAL D'ABRIVADO DES 10 ET 11 NOVEMBREPage 94

■ PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2009Page 99

■ ÉTAT-CIVILpage 107

■ BLOC-NOTESpage 108

Saintes Maries de la Mer
Capitale de la Camargue
Entre Mer et Paluds

Journal d'informations municipales n° 36
Décembre 2009

Mairie des Saintes Maries de la Mer :
Tél. : 04 90 97 80 05 - Fax : 04 90 97 70 03

Directeur de la publication : Philippe FOURCOUX
Rédacteur : Annelyse CHEVALIER

Photos : Mairie - Charles BEYSSIER
www.photocharlesbeyssier.fr

Exécution et impression : Pure Impression - Mauguio
Reproduction interdite - Modèle Déposé.
Dépôt légal : 2^e semestre 2009

Travaux et inauguration de la 3^e tranche du quartier Est

Les travaux de l'avenue du Dr Cambon, l'impasse des Milouins et la route de Cacharel ont été inaugurés le 26 juin. Ces nouveaux aménagements sont très appréciés, notamment le fil rouge « la mer » qui rappelle que les Saintes sont un village de pêcheurs « du bout du monde ». Avec la barque, véritable bette saintoise, puis le phare de la Gacholle, les jarres qui rappellent le passage des Romains sur notre terre, et au rond-point Pierre PASTRE, l'ancre marine. Pour l'inauguration, les riverains ont répondu en nombre à l'invitation de la municipalité. Lors de son intervention, Monsieur le Maire, entouré des élus du Conseil Municipal, a remercié les services de l'Etat et les entreprises qui ont participé à l'embellissement du quartier.



Nouvel arrêt des cars



Route de Cacharel





« Bette Saintoise »

Phare de la Gacholle

Inauguré le 26 juin 2009

Edification en 1882.

Détruit partiellement pendant la guerre de 1939-1945 et remis en état en 1947.

Situé côté Nord-est du golfe des Saintes Maries de la Mer à mi-distance environ entre le petit Rhône et le grand Rhône sur le rivage de la Camargue à 13 kilomètres des Saintes.

Position géographique ED 50 (division centésimale de la minute)

Latitude : 43° 27'35 Nord. Longitude : 04° 41'28 Est

N° d'état de signalisation maritime : 1324

N° dans le lisse des feux : 33940 (numéro français)

E 0592 (numéro international)

Tour carrée en maçonnerie lisse de 3,70m de côté et de 17,76m de hauteur par rapport au sol, accolée à la face Sud d'une maison rectangulaire (17m x 5,40m) servant autrefois de logement au gardien du phare, surmontée d'une lanterne de 2,106m de diamètre.

Tour blanche, partie supérieure noire et coupole et lanterne blanche.

Portée de l'AMERS : 13 milles nautique = 1852 mètres.





Hommage à l'artiste José Pombo, créateur de la maquette du phare



Fête votive 2009

L'édition 2009 a connu un franc succès. Du mercredi au lundi, les animations axées sur la jeunesse se sont succédé avec un programme renouvelé, un nouveau président et une équipe dynamique. De la parade d'ouverture à la roussataio de clôture proposée par l'A.C.T.E., il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges. Nous remercions le président et les membres du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, Raymond FELINE, adjoint aux festivités, les élus, ainsi que toutes les associations et les bénévoles qui ont animé sans compter cette fête votive. Une édition à renouveler !

Journée d'ouverture



Concours de châteaux de sable

Journée des enfants



Prêts pour le départ



Fête votive 2009



Sprint final



À l'honneur

Parade d'ouverture de la Fête Votive



Participation des associations Saintoises

Fête votive 2009

Journée des défis



Abrivado des cafetiers

• Course de «partego»



Dure réalité

Journée taurine et traditions



Abrivado des filles

• Trophée Charles Armieux



La manade
RAYNAUD
reçoit le trophée



Génération ARMIEUX

Fête votive 2009

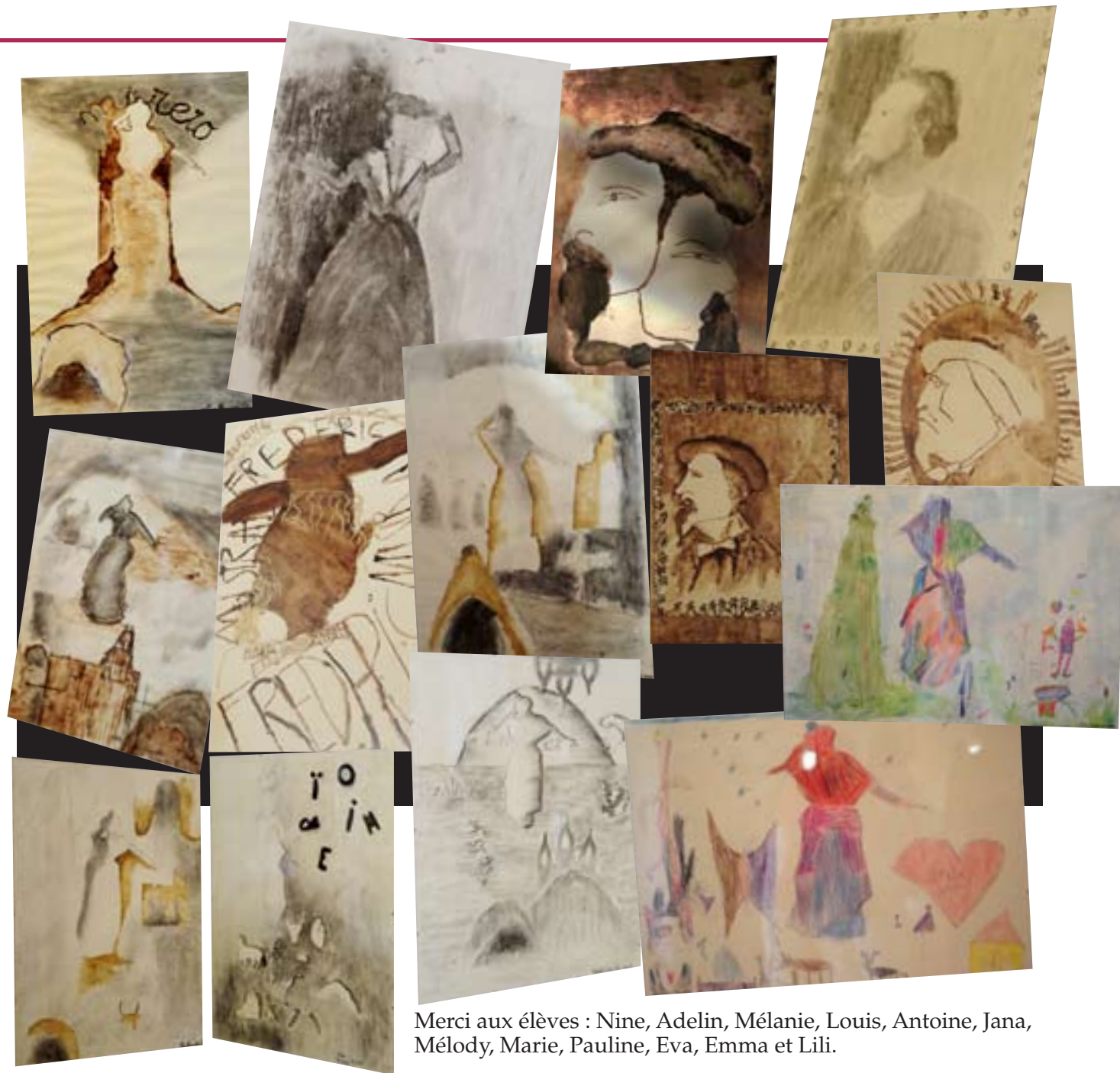
Vernissage du concours de dessin
dédié à l'œuvre
de Frédéric Mistral «Mirèio»



Présentation de l'affiche de la Fête Votive
par le Président du C.O.F.S., Manu FOREST



Alicia MELVILLE, professeur de dessin



Merci aux élèves : Nine, Adelin, Mélanie, Louis, Antoine, Jana,
Mélody, Marie, Pauline, Eva, Emma et Lili.

- Bandido



- Abrivado



Images dans la boîte

- Abrivado du soir



Chaudes ambiances



Fête votive 2009



Échappée en mer



Journée innovation

- Paint ball



- Plan de charrettes sur la plage, une première



- Encierro



- Remise des prix de la Fête Votive



Fête votive 2009

C'était aussi la Fête de la Musique



Journée du Cheval

- Course Fangassière



Avec la parité



Olivier TERROUX, un Président dans le bain

Fête votive 2009

• Défilé de la Journée du Cheval



À chacun son style





Riche en couleurs



Fête votive 2009

- Concours de maniabilité



Roussataio de clôture



Revivre aux Cabanes de Cambon



Des gardians venus d'ailleurs...

Revivre à Pioch Badet



Concours de ferrades, une première à Pioch



Spectacles de danses



Tout un art



Pareja del fuego

Vie au village

- Spectacle de fin d'année de l'Ecole de Danse



Tout en K'Danse





Hip-hop



Merci à tous les participants qui ont animé cette soirée

Vie au village



Équilibre
et Solo Compas



Merci !

Concours Village fleuri

• Campagne « Fleurir la France »

Résultat du concours municipal 2009

Le fleurissement des Saintes participe à l'embellissement, à l'image de marque et au développement touristique de notre station, et contribue à l'amélioration du cadre de vie de la population saintoise et des touristes.

Le 11 juin 2009, le jury, composé d'élus et d'administrés saintois chargés de désigner les lauréats au concours 2009 « Fleurir la France », a rendu visite aux nombreuses personnes et commerces inscrits. Cette année encore, un grand merci à tous les participants pour la richesse et la beauté des jardins et des paysages.

Une sélection a été établie ; le palmarès est le suivant :

1ère catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

1er prix : Madame REY Josèphe

2e prix : Madame ROUX Jacqueline

3e prix : Madame ROUX Reinette

4e prix : Madame FRUSTIER Alice

4e prix ex : Madame DUCASTEL Denise

3ème catégorie : Balcon, terrasse, fenêtre ou mur

1er prix : Monsieur FOUR André

2e prix : Madame MELIS Françoise

5ème catégorie : Commerce, hôtel, restaurant

1e prix : HÔTEL MÉDITERRANÉE

2e prix : HÔTEL-RESTAURANT L'ESTELLE

Ont également participé à ce concours: Madame RADZIK Marie-Thérèse, Monsieur AUBERT Jacky, M. et Mme BONNAUD Antoinette et Joseph, Madame FORT Carmen, Madame RAFFARD Geneviève, Monsieur RAMOS Laurent, HOTEL SALICORNES, MAS DE L'EVEILLAT.

Un grand merci aux nombreux participants et aux personnes qui ont bien voulu faire partie bénévolement du jury communal 2009.



Vie au village



Senteurs et couleurs



Distribution des livres

Près de 150 enfants de primaire du groupe scolaire, du CP au CM2, ont été reçus au Relais Culturel par Monsieur le Maire et les élus qui ont offert à chacun un livre et des friandises. L'après-midi a été ponctué de chants, pour le plus grand plaisir des parents venus en nombre. Nous remercions l'ensemble des enseignants qui ont orchestré les petits chanteurs Saintois.



Vie au village



Où suis-je ?



L'école primaire à l'honneur



Repas de fin d'année scolaire

La fin de l'année scolaire est synonyme de grandes vacances. Pour fêter ce moment, l'ensemble des enfants du groupe scolaire a reçu des friandises après un bon repas partagé dans une ambiance déjà estivale.



Sages comme des images



Enfin les vacances !

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2009



Étaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame Eliette SAMPIERI qui donne mandat de vote à Monsieur le Maire, de Monsieur Roger DE MURCIA qui donne mandat de vote à Monsieur Jean-Marie BOISSET et de Monsieur Jean-Pierre ALENGRIN qui donne mandat de vote à Madame Geneviève BOESPFLUG.

Secrétaire de Séance : Mademoiselle Nadège VERO MAUGER

Monsieur le Maire excuse Madame Monique FLEISCH, Trésorière Municipale.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 26 Mars 2009

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte Rendu de Gestion

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-59 : APPROBATION DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA SEMIS.

Rapporteur : Patrick PAC

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-60 : POSSIBILITE D'IMPLANTATION DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL. AVIS DE PRINCIPE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Stéphan BEDOT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-61 : CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SOCIETE FRANCAISE D'HABITATIONS ECONOMIQUES – S.F.H.E. GROUPE ARCADE. CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SERVICES SENIORS.

Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG

La municipalité des Saintes Maries de la Mer a engagé dans sa séance du 02 juillet 2004 la création d'un établissement hébergeant des personnes âgées de type résidence services seniors.

Pour pouvoir faire évoluer cet équipement dans le futur vers l'accueil de personnes âgées totalement dépendantes et garantir l'intégration de notre résidence services dans le Plan National de Lutte contre la Maladie d'Alzheimer, plusieurs modifications ont été apportées à ce projet de 72 chambres.

Cette résidence services constituera un ensemble cohérent permettant de répondre aux besoins exprimés par nos seniors en matière d'hébergement et de services en parfaite correspondance avec le schéma gérontologique départemental qui préconise la création de telles structures et ce type d'équipement sur notre secteur géographique.

Les démarches nécessaires pour faire aboutir ce dossier selon la volonté exprimée par les Saintoises et les Saintois de voir leur commune dotée d'un tel équipement ont amené notre municipalité à conclure une convention avec la Fédération Sud Générations Accueil pour la gestion de l'établissement avec l'association « L'Age d'Or Saintois » où la Commune est représentée majoritairement par des membres désignés par le Conseil Municipal.

Il est donc aujourd'hui proposé après les conclusions des commissions municipales réunies le 6

juillet 2009 de mettre à disposition par bail emphytéotique d'une durée de 60 ans une partie du terrain communal, partie à détacher de la parcelle cadastrée section CA N° 58 au profit de la Société Française d'Habitation Economique (S.F.H.E. – Groupe ARCADE).

Cette société supportera les frais de construction de la résidence services seniors qui reviendra en pleine propriété à la commune des Saintes Maries de la Mer au terme du bail de longue durée, qui sera conclu entre la commune et cette société.

Il est précisé que compte tenu de la durée de location de cet équipement public dont la propriété reviendra à la commune, le bail emphytéotique sera conclu moyennant un loyer de 503.000,00 Euros, capitalisé dès la première année du bail, la commune bénéficiant également de la création d'emplois, de l'augmentation des recettes fiscales et d'importantes retombées économiques et sociales.

L'association « L'Age d'Or Saintois » sera le gestionnaire de cet équipement, notre collectivité conservant une présence dans la structure de gestion de cet équipement et un droit de regard sur l'entretien et la gestion administrative de l'établissement.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-62 : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CA N° 58 A LA SOCIETE ARCHE PROMOTION. GROUPE ARCADE.

Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG

Raymond FELINE

Qui viabilisera le terrain ?

M. le Maire

La société prendra totalement en charge les travaux de viabilité.

Patrick PAC

Quelle est la surface restante de la parcelle après cette opération ?

M. le Maire

La parcelle a une superficie de plus de 22.000 m² ; il ne sera utilisé qu'un tiers de la surface.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-63 : DECISION MODIFICATIVE N° 1.

BUDGET COMMUNE. EXERCICE 2009.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

M. le Maire

Au vu des nombreuses activités et voyages proposés par l'association « L'Amicale des Employés Municipaux », la Municipalité a jugé nécessaire de faire un effort particulier pour le personnel communal, en augmentant la subvention.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-64 : ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION PAR UTILITE DE SERVICE. CHEF DE POLICE.

Rapporteur : M. le Maire

La loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions prévoit la possibilité d'établir par délibération du Conseil Municipal une liste des emplois susceptibles de bénéficier d'un logement de fonction par utilité ou nécessité de service.

La loi N° 90-1067 du 28 novembre 1990 précise dans son article 21 que l'assemblée délibérante de la collectivité détermine les conditions d'attribution de l'occupation des logements de fonction. Par délibération N° 2007-93 du 07 novembre 2007, notre commune a approuvé la création d'une liste des emplois susceptibles de bénéficier d'un logement par utilité de service et a précisé que le chef de police pouvait en bénéficier. Le bail de ce logement étant résilié, il a été recherché un autre logement permettant de répondre correctement aux besoins du Chef de Police.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-65 : PRISE EN CHARGE D'UNE

FACTURE. TRANSPORT EXCEPTIONNEL. AUTOCARS SUMA.

Rapporteur : Christelle AILLET

M. le Maire

Pour faire suite à cette délibération, je voudrais que nous ayons une pensée pour Eliette qui se dévoue pour les seniors et qui est, en ce moment, fatiguée.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons la revoir très bientôt avec la verve et l'énergie que nous lui connaissons.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-66 : TARIFICATIONS POUR LA FETE VOTIVE 2009.

Rapporteur : Raymond FELINE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-67 : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT. DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ETAT, AU CONSEIL REGIONAL, AU CONSEIL GENERAL ET A L'AGENCE DE L'EAU.

Rapporteur : André MAUGET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-68 : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT. APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE.

Rapporteur : André MAUGET

Le premier schéma directeur d'assainissement de la Commune des Saintes Maries de la Mer a été réalisé en 1997 et vient de s'achever dernièrement.

90 % des travaux prévus dans ce schéma ont été réalisés amenant la Commune à un très haut niveau de qualité.

Ainsi, les réseaux d'assainissement de l'agglomération sont à 90 % en séparatif. Deux hameaux, Pin Fourcat et les Cabanes de Cambon, disposent désormais d'une station d'épuration fonctionnelle et performante.

Avec la réfection des rues et places du village, les réseaux d'eau potable et pluviaux ont été traités en parallèle des réseaux d'eaux usées.

La commune vient désormais de procéder à l'actualisation de son schéma directeur d'assainissement, le nouveau document étant établi pour une période de 10 ans.

Ce nouveau schéma directeur établit le programme des travaux 2008-2018, en assurant notamment la conformité de notre station d'épuration par lagunage et la finalisation de la mise en séparatif des réseaux de l'agglomération.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, il convient désormais de soumettre à enquête publique ce document en vue de son approbation finale par le Conseil Municipal.

M. le Maire

Tous nos administrés pourront s'exprimer et apporter leur avis dans le cadre de l'enquête publique.

Je remercie les personnes qui ont travaillé sur ce dossier.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-69 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-70 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR LA CREATION D'UNE SCULPTURE.

Rapporteur : M. le Maire

Les ornements publics doivent refléter la vie et l'histoire de la cité.

« Vovo », légendaire cocardier de la manade Baroncelli-Aubanel est né le jour de Noël 1944. Il a fait une carrière mémorable, adulé dans toutes les Arènes de Provence et du Languedoc. Il repose, depuis 1959, en terre camarguaise. Ce légendaire taureau est toujours vivant dans la

mémoire des gens de bouvine.

Il va désormais rejoindre pour l'éternité, les plus grands cocardiers de l'histoire de la Course Camarguaise, immortalisé par une statue qui sera implantée dans un espace réaménagé entre les Arènes et le Manège « Vénitien ».

Notre Commune a décidé de faire appel à Monsieur Peter BALL, artiste sculpteur renommé, pour la réalisation d'une sculpture en bronze qui représentera « Vovo » lors d'un de ses célèbres « coups de barrière ». Cette sculpture sera réalisée grandeur nature.

Il est donc proposé de conclure une convention valant cahier des charges pour la réalisation de cette sculpture.

M. le Maire

Je remercie les personnes et les élus qui se sont déplacés à Sénas pour voir la sculpture « Camarina », réalisée par Monsieur Peter BALL.

Je remercie également le service communication qui a fait un travail de recherches remarquable sur le taureau « Vovo ».

La sculpture sera terminée courant février/mars 2010 et complètera les symboles de Camargue implantés sur la Commune.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-71 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR L'EXPOSITION D'UNE SCULPTURE.

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-72 : EXTENSION DU PERIMETRE DE L'ASA DES CANAUX DE SYLVEREAL ET DU BOURGIDOU. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

Adopté à la majorité des membres présents et représentés

2009-73 : SOUS TRAITES D'EXPLOITATION DES PLAGES. MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE DELEGATIONS DE

SERVICE PUBLIC.

Rapporteur : M. le Maire

La Commune des Saintes Maries de la Mer est concessionnaire du domaine public maritime au terme d'un acte de l'Etat et Arrêté Préfectoral en date du 27 juin 1996 portant renouvellement de la concession des plages naturelles situées entre le Grau d'Orgon et le Grau de Galabert.

Par délibération N° 2009-03 du 27 janvier 2009, notre commune a procédé à l'attribution des sous-traités de plage pour six lots après avis de la Commission spécialisée de Délégation des Services Publics réunie le 20 Novembre 2008.

Par courriers en date du 4 juin 2009 de la Recette Municipale Arles Camargue et du 12 juin 2009 de Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, l'attention de la Commune a été attirée sur la délégation attribuée au titre du Lot N° 2, Sarl Copacabana.

Madame la Trésorière Municipale est défavorable au renouvellement du sous-traité en raison de l'absence de paiement de la redevance 2008.

Monsieur le Préfet nous indique dans son courrier que « le titulaire du lot N° 2 n'a pas respecté certaines des dispositions du sous traité d'exploitation 2004-2008 et notamment celles relatives à la préservation du site ». Par ailleurs, les prescriptions d'urbanisme et notamment le permis de construire de ce lot n'étaient toujours pas complétés à la date limite fixée par le règlement de la Délégation de Service Public.

Au vu des manquements ainsi constatés, sur demande de Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône, le conseil municipal est donc invité à délibérer à nouveau pour le retrait du lot N° 2 et la modification de la délibération N° 2009-03 du 27 janvier 2009.

Les sous-traités de plage attribués sont donc les suivants :

LOT 1 - Plage des Amphores et des Arènes, re-

présentée par Mme Michèle CHANAL.

LOT 2 - Plage du Clos du Rhône : retirée

LOT 3 - Plage Ouest face Crin Blanc « Lou Santen » représentée par Monsieur Anthony AILLET.

LOT 4 - Plage Est à côté du Pertuis de la Fourcade, représentée par M. et Mme MEZARD Jean-Louis

LOT 5 - Plage Est Poste de Secours N° 2 « La Playa del Sol 2 », représentée par M. Olivier GUEYDAN.

LOT 6 - Plage Ouest Capitainerie « Tahiti Plage », représentée par Monsieur Jean VERGES.

Eric VICENTE

On va voter pour la modification de la délibération pour une concession, pas des 5.

M. le Maire

On retire le lot N° 2 suite à la délibération que je viens de vous exposer.

Jean-Marie BOISSET

Cela confirme les 5 lots restants.

Eric VICENTE

Non ! C'est dommage car la SARL « Copacabana » a fait de gros efforts d'investissements.

C'est une grosse perte pour les dirigeants et pour la commune concernant la redevance.

Entre temps, la concession de plage a été payée.

Il y a eu un peu de retard sur l'enlèvement partiel de la plage comme pour d'autres concessionnaires.

La société aura des problèmes pour le règlement des fournisseurs et le paiement du personnel qui se retrouve, à présent, sans emploi.

Je vote contre cette délibération.

Daniel ARNAUDET

Est-ce qu'il y aura un remplaçant pour cette concession ?

M. le Maire

Il est impossible, à ce jour, de lancer une nouvelle délégation de service public pour 2009.

Daniel ARNAUDET

C'est un manque à gagner pour la commune. Est-ce que tout le monde respecte les délais de paiement ? Non ! Pour moi, ce n'est pas la raison essentielle. Je voterai contre cette délibération.

M. le Maire

Monsieur ARNAUDET, certains ont, peut-être, eu des retards de paiement mais ils ont négocié les délais de règlement avec la Releveuse de la Trésorerie Municipale.

Les redevances doivent être impérativement à jour pour le renouvellement des Délégations de Service Public pour les 4 années à venir, dans le respect de la légalité.

Je voudrais faire taire les rumeurs infondées qui circulent. Etre contraint de prendre une telle délibération, suite au contrôle du Préfet de Région, est toujours difficile.

La Commune assure la gestion des plages sous le contrôle de l'Etat. Elle accorde des sous traités d'exploitation de plage et rend compte de sa gestion à Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône.

Devant les manquements du gestionnaire de la concession et dans le respect des clauses des contrats de délégation, constatés par les services de l'Etat, un courrier a été adressé à notre Commune pour retirer le lot n° 2.

Le gestionnaire, en ne respectant pas les cahiers des charges, en ne réglant pas ses redevances dans les délais et en ne déposant pas son permis de construire également dans les délais impartis, s'est placé tout seul dans une telle situation d'irrégularité que le Préfet a été obligé de rejeter le nouveau sous traité.

Cette situation est d'autant plus absurde que les mêmes observations sur le respect des cahiers des charges avaient déjà été faites au titulaire du lot n° 2 et qu'il s'était engagé à corriger ses erreurs.

Devant les constatations effectuées par ses services, Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône a intimé l'ordre au Conseil Municipal de retirer le lot n° 2.

Nous sommes donc obligés de modifier la délibération N° 2009-03 du 27 janvier 2009.

Je rappelle qu'il est impératif que toutes les redevances soient soldées, avant le renouvellement des nouveaux sous-traités. Nous devons respecter la loi.

Christelle AILLET sort de la salle.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés (2 contre : Eric VICENTE, Daniel ARNAUDET)

2009-74 : AVENANTS DE TRANSFERT DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCLUS ENTRE LA COMMUNE ET L'ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES. RESTAURATION DE L'EGLISE FORTERESSE « NOTRE DAME DE LA MER ».

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-75 : FIXATION DES TARIFS DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS ELECTORAUX.

Rapporteur : Martine GONNET

Daniel ARNAUDET

N'est-ce pas la Préfecture qui communique les listes électorales ?

M. le Maire

Non, c'est la Mairie qui les communique dans les conditions fixées par le Code Electoral.

Si tu veux être candidat aux élections un jour, il faut que tu t'informes dès à présent.

Daniel ARNAUDET

Je n'ai pas dit que je voulais être candidat !

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-76 : PROCEDURE DE REVISION GENERALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE LE GRAU DU ROI. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR

LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-77 : CESSION D'UNE PARTIE DE PARCELLE COMMUNALE NON CADASTREE. ROUTE DE CACHAREL.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-78 : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE CA N° 1. ROUTE DE CACHAREL.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-79 : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE NON CADASTREE. CHEMIN BAS.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-80 : VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL. PARCELLE CADASTREE SECTION CB 57p. CARRIERO DE BRASINVERT.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-81 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE. VEOLIA EAU.

Rapporteur : Eric VICENTE

M. le Maire

Eric, as-tu lu le rapport ?

Eric VICENTE

Je sais qu'il y a 138 km de réseaux. C'est énorme !

M. le Maire

La lecture de ce rapport vous permet de répondre aux administrés qui vous interrogent.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-82 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE. VEOLIA EAU.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

M. le MAIRE

Merci Monsieur MARTINEZ.

J'espère que vous avez lu avec attention ce rapport.

Alain MARTINEZ

Oui, c'est intéressant. Je suis en contact permanent avec Monsieur CAZAC, Responsable de VEOLIA sur le secteur des Saintes.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-83 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE. VEOLIA EAU.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-84 : VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL. PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BX 17.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-85 : PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE. TRANSPORT EXCEPTIONNEL. AUTOCARS TELLESCHI. VOYAGE SCOLAIRE.

Rapporteur : Nadège VERO MAUGER

Notre Commune a décidé de prendre en charge le transport des enfants de l'Ecole Maternelle pour leur déplacement au Parc Ornithologique du Pont de Gau et retour, le 12 Juin 2009.

Il a été décidé de recourir aux services de la Société des Transports Telleschi pour la fourniture d'un autocar qui a fait deux allers-retours à cette occasion, compte tenu de la qualité des prestations offertes par ce transporteur.

La facture n° 04090419 doit donc être prise en compte par notre collectivité, pour un prix total de 300,00 € T.T.C., et ce en accord avec la Commission Municipale « Aide Sociale et C.C.A.S. ».

M. le Maire

Merci Nadège d'avoir proposé cette activité et d'accompagner les enfants qui ont pu découvrir

la faune camarguaise. Je remercie également la famille LAMOUREUX pour l'aimable accueil qu'elle a réservé aux enfants et accompagnateurs.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

INFORMATIONS
DE MONSIEUR LE MAIRE

Légion d'Honneur

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fait part de leurs témoignages et de leurs messages de félicitations suite à ma promotion au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 12 juin dernier au Relais Culturel.

Pèlerinage

Le pèlerinage de mai s'est déroulé dans une bonne ambiance et un bon climat. Aucun incident majeur n'a été à déplorer dans la commune et les campings. Comme chaque année, nous constatons toutefois quelques actes d'incivisme sur le mobilier urbain. Des faits qui sont toutefois en régression chaque année. Le point positif, c'est qu'aujourd'hui, de nombreux pèlerins laissent à leur départ leur emplacement propre. J'adresse tous mes remerciements à Monsieur le Sous-Préfet d'Arles, Jacques SIMONNET, aux services de l'Etat, à la Gendarmerie, à la Police Municipale, aux Sapeurs-Pompiers, aux Services de Secours, aux Services Administratifs et particulièrement aux Services Techniques pour la qualité de leur travail. Le personnel s'active dès 5 heures du matin pour le nettoyage du village et pour rendre les rues propres et accueillantes. 60 ans du Parc Ornithologique du Pont de Gau. Le Parc Ornithologique a fêté cette année ses 60 ans d'existence. La famille LAMOUREUX a reçu de nombreux amis et partenaires dans ses locaux pour fêter l'évènement. La Municipalité

se réjouit de la poursuite de l'œuvre entreprise par André Lamouroux en 1949 et de la bonne santé de cette structure familiale qui va bientôt bénéficier d'un centre de soins pour les oiseaux, aux normes en vigueur.

Elections Européennes du 7 juin 2009

Les résultats nationaux et particulièrement sur les Saintes sont sans appel. La participation au vote a été plus importante dans notre commune que dans la majorité des villes de la région. Le résultat obtenu par la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut – Majorité présidentielle » est le meilleur dans ce département. Je remercie l'ensemble des personnes qui ont tenu les bureaux de vote ainsi que les électeurs.

Voir tableau des résultats ci-contre →

Partenariat avec les médias

Dans le cadre de son action de promotion de la station, la commune a signé un partenariat avec le journal « La Provence ». Une journée d'animation sera organisée le 11 juillet avec la parution d'un supplément de 8 pages, « Le journal de l'été », consacré entièrement au village et tiré à 10.000 exemplaires. D'autre part, une convention a été signée avec « Radio Camargue », pour trois mois, ainsi qu'avec « Télé Miroir ». Nos festivités et nos traditions seront donc à l'honneur comme ce fut le cas dans la presse nationale la semaine dernière avec 10 pages sur la Camargue dans le magazine « Le Point » et un reportage sur notre territoire dans « le Figaro ».

Assemblée Générale du District Gard-Lozère de Football

Le 13 juin au Relais Culturel, nous avons accueilli pour la première fois aux Saintes, l'assemblée générale du District Gard-Lozère de Football regroupant 400 délégués de 222 clubs du Gard, de Lozère et par dérogation du club des Saintes « l'Olympique Saintois » qui fut à l'honneur à cette occasion.

Élections européennes	Résultats nationaux	Saintes Maries de la Mer
	(%/inscrits)	(%/inscrits)
	Abstentions	Abstentions
	59,37 %	51,97 %
	Votants	Votants
	40,63 %	48,03 %
	Nuls	Nuls
	1,75 %	1,87 %
	Exprimés	Exprimés
	38,88 %	46,16 %
Principales listes		
Liste Majorité Présidentielle (Grossetête)	27,88 %	49,63 %
Liste Front National (Le Pen)	6,34 %	11,70 %
Liste Verts (Rivasi)	16,28 %	9,67 %
Liste du Parti Socialiste (Peillon)	16,48 %	8,85 %
Liste Divers Droite (De Villiers/Louis)	6,74 %	6,58 %
Liste Centre-Modem (Benhamias)	8,46 %	3,82 %
Liste du PCF (Vergiat)	6,05 %	1,95 %
Liste Gaulliste (Dupont-Aignan/Vianes)	6,74 %	1,14 %
Autres	11,77 %	6,66 %

Je tiens à remercier tout particulièrement le Président Francis ANJOLRAS à qui j'ai remis le Diplôme de Citoyen d'Honneur et la Médaille de la Ville.

Avoir choisi notre cité est un honneur pour l'Olympique Saintois qui a réalisé une brillante saison.

Je remercie son président, Christian LUCCINI, ainsi que Patrick PAC, ancien président et Conseiller Municipal, et Jean-Marie BOISSET, Adjoint au Maire, qui a reçu, comme moi-même, de la part de Francis ANJOLRAS, « la Plaque d'Honneur 2009 » pour ses longues années de bénévolat au service de l'Olympique Saintois.

Fête votive

L'édition 2009 de la fête votive a connu un franc succès. Du mercredi au lundi, les animations, axées sur la jeunesse, se sont succédé avec un programme rénové, un nouveau président et une équipe dynamique. De la parade d'ouverture à la « Roussataio » de clôture proposée par l'Association Camarguaise de Tourisme Eques-

tre, l'A.C.T.E., il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges. Je remercie le Président Manu FOREST et les membres du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, Raymond FELINE, adjoint aux festivités, les élus, ainsi que toutes les associations et les bénévoles qui ont animé sans compter cette fête votive.

Distribution de livres aux écoliers

La Municipalité a clôturé l'année scolaire avec le traditionnel repas et les friandises offerts à tous les écoliers de la Maternelle et du Primaire, ainsi qu'un livre adapté à chaque âge, qui leur permettra de perfectionner leur lecture pendant les vacances. Nous remercions les instituteurs mais aussi les enfants qui ont agrémenté l'après-midi au Relais Culturel par des chants très appréciés. Je remercie également Jean-Pierre ALENGRIN, adjoint aux affaires scolaires, et l'ensemble des élus de la Commission « Jeunesse, Sport et Ecole ».

Travaux de la 3ème tranche du quartier Est

Les travaux de la 3ème tranche du quartier Est, Avenue du Docteur Cambon, Impasse des Mi-

louins et Route de Cacharel, sont terminés. Ils ont été inaugurés le 26 juin dernier. Ces nouveaux aménagements sont très appréciés, avec un fil rouge « la mer » qui rappelle que la commune des Saintes Maries de la Mer est un village de pêcheurs « du bout du monde » ; avec la barque, véritable « bette saintoise », puis le phare de la Gacholle, les jarres qui rappellent le passage des Romains sur notre terre, et au rond-point Pierre Pastré, l'ancre marine.

A l'automne, débutera la 4ème tranche des travaux, Route de Cacharel, de l'ancien bar « Chez Kiki » au Pont du Galoubet, qui mettra un terme aux travaux de ce secteur.

Revue municipale

La revue municipale du premier semestre 2009 vient de paraître. Elle retrace, en 84 pages, les Conseils Municipaux, la vie du village, manifestations, festivités, animations... Elle s'accompagne également d'un nouveau guide des activités permettant d'informer les administrés sur les associations saintoises, sportives, culturelles, caritatives.

Protocole d'Accord / Parc Naturel Régional de Camargue

Le 1er juillet dernier, Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône a convié toutes les parties intéressées à la signature du Protocole d'Accord établi en règlement des différents financiers et fonciers existant entre l'Etat, le Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional de Camargue, la Fondation du Parc Naturel Régional de Camargue, le Conservatoire de l'Espace Littoral et l'AREA, Agence Régionale d'Equipeement et d'Aménagement.

Nous pouvons nous réjouir de cet accord qui permet de solder le passif de la Fondation et les nombreux litiges sur la propriété et l'usage des

bâtiments du Parc.

Le Syndicat Mixte et la Fondation auront leurs locaux et les droits de chacun ont été respectés. Les polémiques terminées, nous allons désormais pouvoir avancer plus sereinement sur la révision de la Future Charte du Parc.

J'ajouterai que le Syndicat Mixte s'est engagé à réaliser dans un délai d'un an, les travaux de mise en conformité, de rénovation et d'entretien pour la réouverture de la Maison du Parc à Ginès. Nous suivrons ce dossier avec la plus grande attention.

Restauration - Baisse de la TVA à 5,5 %

Durant mon mandat de Député, de 2002 à 2007, je me suis impliqué en déposant de nombreux amendements et propositions de Loi pour l'abaissement de la TVA. Au cours de la campagne présidentielle, Nicolas SARKOZY et l'UMP s'étaient engagés à obtenir de nos partenaires européens la mise en place d'une TVA à 5,5 % pour le secteur d'activité de la restauration. Après de longues et difficiles négociations, le Président de la République et le Gouvernement ont obtenu le feu vert de la Commission européenne de Bruxelles pour appliquer un taux réduit de TVA. Aujourd'hui, je suis heureux que l'ensemble des acteurs de cette profession, difficile et exigeante pour les chefs d'entreprises comme pour les salariés, bénéficie du taux à 5,5 % appliqué depuis le 1er juillet. Avec la réalisation de cette promesse, la restauration va continuer à se développer dans notre pays. Chacun en sera bénéficiaire, salariés, chefs d'entreprises et consommateurs.

Chasse

« Jo Condé, patron des chasseurs, interdit de présidence »

Deux ans de prison avec sursis. Cinq ans d'interdiction d'exercer la fonction de président de la fédération. La décision a été notifiée à Jo Condé,

patron des chasseurs du département, au Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence. Ses quatre co-prévenus, dont son frère, ont également été reconnus coupables, condamnés à des peines allant de 15.000 € d'amende avec sursis, à deux mois de prison avec sursis, dans le cadre d'un dossier de vol en réunion, recel, corruption, examiné le 26 juin dernier. » - Extrait des Echos de la Provence du 1er juillet 2009.

Vol dans la Crypte de Sara

Je suis profondément choqué, comme l'ensemble des Saintois, du vol des Reliques de Sara, l'humérus et l'omoplate, portant atteinte à l'esprit même de notre village, lieu de foi et de pèlerinage. L'on a touché à ce que les gitans ont de plus sacré « Sainte Sara » ; c'est comme si l'on avait profané la tombe d'un de leurs parents. Nous espérons que les auteurs de ce méfait se repentiront afin que les reliques retrouvent leur place au cœur de la Crypte. Un tel agissement est parfaitement incompréhensible et intolérable.

Zone bleue

Depuis le 6 juillet, des zones de stationnement non payantes dites « zones bleues » permettent aux habitants des hameaux de bénéficier d'une heure trente de stationnement leur facilitant l'accès aux commerces. Il s'agit des zones de l'avenue Gambetta, avenue Van Gogh et rue de la République. Une campagne d'information par la Police Municipale a eu lieu deux semaines avant la mise en vigueur de ce système qui va permettre une meilleure rotation des véhicules et éviter les « voitures-ventouses ».

2000 disques, offerts par des sponsors saintois, sont disponibles, jusqu'à épuisement, en Mairie, à l'Office de Tourisme et au poste de Police Municipale.

Tour de France

Le Tour de France est passé hier sur notre commune. Cela a occasionné certaines contraintes

de circulation, notamment entre le Gard et Arles, mais un tel événement, de par la retransmission de superbes images, a permis gratuitement la promotion de la Camargue dans plus de 180 pays.

Canton-commune Camargue

Subventions obtenues au 26 juin 2009

• Promotion du territoire

Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles	118 340,00 €
Syndicat des Riziculteurs de France et Filière	20 000,00 €
Centre Français du Riz	70 000,00 €

• Associations

Office de Tourisme	4 500,00 €
Association Saintoise	4 000,00 €
Fédération Régionale de défense contre les organismes nuisibles	72 000,00 €
Les Amis du Parc Ornithologique du Pont de Gau	2 500,00 €
Union Nationale des Combattants - Section Les Saintes	400,00 €
Club Taurin Paul Ricard	500,00 €
Association pour le Renouveau des Prémices du Riz	1 150,00 €
Fondation pour la Tour du Valat	4 000,00 €
Association française des éleveurs de chevaux	1 150,00 €
Aide aux agriculteurs	
Aide à l'installation des jeunes agriculteurs	10 000,00 €
Remise en état des friches	37 393,00 €

• Environnement

- Syndicat Mixte de gestion des ASA : Restructuration des ASA de Camargue	40 000,00 €
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Etudes sur les déchets et les pollutions agricoles en Camargue	20 892,00 €

- Le Plan Local d'Urbanisme présenté par la commune a reçu un avis favorable du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Lancement du Festival du Cheval

Ce matin, pour le lancement du Festival du Cheval, un point presse a été organisé au Relais Culturel, et une première en France, l'enfant du pays « Lorenzo » a montré ses talents de cavalier acrobate lors d'une superbe « roussataïo ». Je remercie la Manade Michel, l'ensemble de la Presse et les élus qui ont participé à cette manifestation.

Tour de Table

Jean-Marie BOISSET

Je me pose une question sur le devenir de la borne « Cochise Informatique » située au Relais Information Service sur la Route d'Arles, après le cimetière.

Le matériel et le logiciel sont de bonne qualité, mais le lieu d'implantation ne permet pas une bonne utilisation de « l'Internet ».

Nadège VERO-MAUGER

J'ai beaucoup apprécié la fête votive et le spectacle de l'école municipale « Tout en K'Dance », que j'ai organisé au Relais Culturel, a eu un franc succès, comme chaque année.

M. le Maire

Merci Nadège pour les cours de gymnastique que tu proposes aux seniors Saintois.

Nadège VERO-MAUGER

Tous les mardis matins jusqu'à la fin de l'été, nous sommes sur la plage. Tous apprécient ce moment convivial de sport et de détente.

Alain MARTINEZ

Les travaux du Quartier Est sont terminés. Je souligne la qualité du travail des entreprises en-

gagées. Je remercie Monsieur MALAFOSSE et son adjoint de la D.D.E., Régis HUGON.

Claudie BOURCIER, Conseillère Municipale, et Jean-Marie BOISSET, Adjoint au Maire, toujours présents aux réunions de chantier, ont apporté « leur pierre à l'édifice ».

Les travaux du Complexe Sportif ont été retardés par les intempéries du Printemps. Les panneaux photovoltaïques, déjà posés, produisent en inertie plus de 8.000 volts. Ce sont des chantiers très intéressants.

M. le Maire

Je remercie l'équipe des espaces verts. Nous améliorons, chaque année, le fleurissement du village.

Claudie BOURCIER s'est investie, particulièrement cette année, pour fleurir l'espace autour de la statue de Mireille.

Alain MARTINEZ

Nous rencontrons, tout au long de l'année, de sérieux problèmes de vols de végétaux. Plus de 200 plants ont été dérobés.

Raymond FELINE

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mes félicitations à Eric VICENTE et à sa compagne pour la naissance d'Antoine.

Eric VICENTE

Merci à tout le monde.

M. le Maire

Bienvenue à Antoine.

L'année dernière c'était Nathan BEDOT ; et l'année prochaine... à qui le tour ?

Bienvenue aussi à Antonin, fils de Lydie PARDO, qui est né le 26 juin dernier.

Je souhaite à tous un bon Festival du Cheval, du 11 au 14 juillet aux Saintes et à Méjanas.

Le programme est alléchant avec bien sûr le spectacle son et lumières « Songe d'une Nuit en Camargue », sur la Route de Cacharel, à Méjanas pour les 100 ans de la naissance de Paul Ri-

card, une exposition en hommage à Paul Ricard et le cinéma et, en clou de la manifestation, la prestation de « Lorenzo », l'enfant du pays.

Sans oublier la « Fêsto Vierginenco », les 25 et 26 juillet, qui mettra cette année à l'honneur « Mireille », l'héroïne de Frédéric Mistral pour son cent-cinquantième anniversaire, mais également Hermann Paul, créateur de la croix de Camargue, à travers une cérémonie organisée autour de son tombeau que nous avons rénové, en présence de la Nacioun Gardiano et de sa famille.

Ce même jour, nous déposerons aussi une gerbe sur le tombeau d'Ivan Pranishnikoff, peintre et illustrateur russe installé aux Saintes et disparu il y a 100 ans, le 16 avril 1909.

Je compte sur votre participation à ces festivités.

Monsieur le Maire remercie les élus pour leur travail et lève la séance.

Toutes les délibérations sont affichées
et consultables en Mairie



Sculpture sur le tombeau d'Ivan Pranishnikoff

Festival du cheval

Ouverture du Festival du Cheval

Du 11 au 14 juillet, le Festival du Cheval a connu un grand succès. LORENZO a ouvert les festivités, laissant ensuite la place aux ténors du réjoneo, Diego VENTURA, vainqueur du Centaure d'Or, Pablo HERMOSO de MENDOZA qui s'octroie le Rejon d'Or à Méjanès, le tout ponctué de spectacles taurins et équestres, de tablaos flamencos, d'abrivado, de roussataio, du son et lumière « Songe d'une nuit en Camargue », de démonstrations de cutting, de tri de taureaux Camargue et de Doma Vaquera, sans oublier le feu d'artifice de clôture...



Michèle RICARD, Paco ORTIZ et Lorenzo



Démonstration de cutting



Concours de tri de taureaux Camargue



Championnat de France de Doma Vaquera



Corrida du Centaure d'Or



Le vainqueur, Diego VENTURA

Succès de la « Pegoulado »



Festival du cheval

« Songe d'une nuit en Camargue »



Le « Son et Lumières » signé Thierry PELLEGRIN a rassemblé un nombreux public route de Cacharel. Le thème de cette année était consacré à « Mirèio » à travers les cinq rêves d'un enfant de Camargue dont celui de rencontrer l'héroïne de MISTRAL.





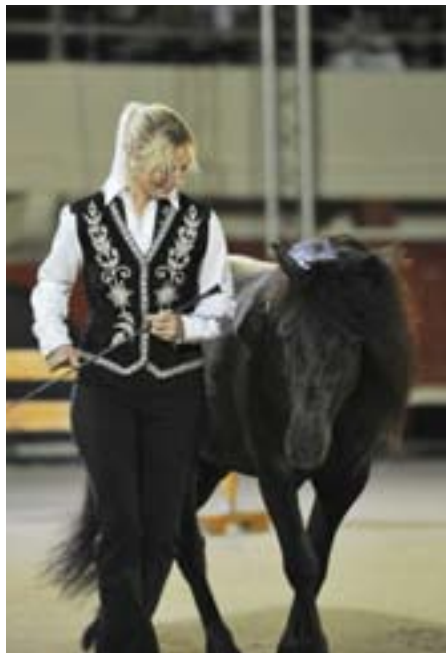
Une farandole de couleurs



Taureaux noirs, chevaux blancs, pour le plaisir des yeux...

Festival du cheval

Show LORENZO



Une pléiade d'artistes a conquis le public





Festival du cheval à Méjanes



Corrida de Rejon



p r é -

sidente, a honoré des personnalités de la région. La matinée s'est conclue par l'inauguration d'une belle exposition consacrée à « Paul Ricard et le cinéma ».

Le Rejon d'Or, servi par un lot de toros remarquables, a été remporté par un grand Mendoza. Une édition 2009 vraiment riche en émotions, en animations et d'un haut niveau tauromachique.

La 28^e édition du Festival du Cheval, qui s'est déroulée du 11 au 14 juillet, a été marquée par l'hommage rendu à Paul Ricard à l'occasion du centenaire de sa naissance. Le dimanche a eu lieu l'assemblée générale du Club Méjanes, à l'issue de laquelle

Mme Michèle Ricard, la



Henri LAURENT et Michèle RICARD



Fèsto Vierginenco

Cette année, ce sont 61 jeunes filles qui sont venues « prendre le ruban » aux côtés de leurs marraines dans nos arènes. Comme le veut la tradition instaurée par Frédéric MISTRAL et Folco de BARONCELLI, la Nacioun Gardiano a accompagné la cérémonie avec, tout au long de l'après-midi, des jeux de gardians et des prestations équestres. Monsieur le Maire et les élus ont remis le diplôme et la dernière édition de Mireille, aux « nouvelles » Arlésiennes, parmi lesquelles deux Saintoises, Léna FELINE et Christine SOMBARDIER, ainsi que leurs marraines Aude RAYNAUD et Marie-Marguerite AUBANEL, que nous félicitons.



Le Capoulié du Félibrige



Farandole des jeunes filles qui ont pris le ruban accompagnées de leurs Marraines



La Reine du Pays d'Arles, Caroline SERRE et la secrétaire le la Nacioun Gardiano, Anne-Marie ERRUZ



Fête Virginenque



Le Capitaine
de la Nacioun Gardiano



Jeu du bouquet

• Hommage aux « Mireille »

Notre traditionnelle Fèsto Vierginenco a eu un éclat tout particulier en cette année 2009. Car en rendant hommage à Mirèio l'héroïne de MISTRAL, pour le 150^e anniversaire de sa parution, c'est à toutes celles qui perpétuent les valeurs qu'elle incarne, que ce soit en portant le costume ou en parlant la Lengo Nostro, que nous avons voulu rendre hommage. Pour marquer cet évènement, toutes les jeunes filles qui ont pris le ruban ont reçu la dernière édition du livre de Mirèio, ainsi que toutes les Saintoises prénommées Mireille, la Reine du Pays d'Arles, et ses Demoiselles d'Honneur. Caroline SERRE a été faite Citoyenne d'Honneur de la Ville.



Nos doyens, Mireille POULAIN
et Laurent Ayme



Les « Mireille » Saintoises



Corinne ESPELLEY



Patrick LAURENT

• Des tableaux originaux offerts

Lors des hommages rendus à Hermann PAUL et Ivan PRANISHNIKOFF, dans le cadre de la Fête Virginenque et du 150ème anniversaire de la parution de Mirèio, des tableaux originaux de ces Saintois d'adoption ont été offerts à la commune qui enrichit son patrimoine culturel. La famille LAURENT, représentée par Henri, Patrick, Estelle et Paul, a exaucé le vœu de son ami disparu Serge HOLTZ qui souhaitait faire don d'un tableau de Hermann PAUL. Une grande amitié unissait le peintre russe Ivan PRANISHNIKOFF et la famille de Joseph ESPELLEY qui fut maire de la commune de 1906 à 1920. Pour le centenaire de la mort du peintre, Corinne ESPELLEY, l'épouse d'Al-

bert ESPELLEY, fils de Joseph et manadier aujourd'hui disparu, a fait don à la commune de quatre tableaux originaux. Ces œuvres prendront place au Musée Baroncelli. La vie culturelle de notre village a été également valorisée par la **dépose du premier étendard de la Nacioun Gardiano**, fondée en 1909, au Relais Culturel leur siège. Le fanion représente la bannière des Comtes de Toulouse, avec la croix du Languedoc et la barque des Saintes surmontée de l'étoile aux sept rayons du Félibrige.



Fête Virginenque



• Hommage

La Fête Vierginenco a été aussi le cadre d'hommages rendus à deux grandes figures locales, les peintres Hermann PAUL et Ivan PRANISHNIKOFF. Le premier à l'occasion de la rénovation de son tombeau par la Municipalité, une nécessité et un devoir qui a été possible grâce à l'accord de la famille, en collaboration avec la Nacioun Gardiano. Le second pour le centenaire de sa disparition. Hermann PAUL, amoureux de la Camargue et des Saintes, nous a légué un héritage considérable : notre Croix Gardiane. Ivan PRANISHNIKOFF a laissé lui-aussi des œuvres remarquables. La cérémonie au cimetière, en présence des familles et des amis, a permis de se rappeler l'importance de ces personnalités marquantes de l'histoire culturelle de notre village.



« Moussu Yvan »



Marie-France PAUL,
parente d'Hermann PAUL



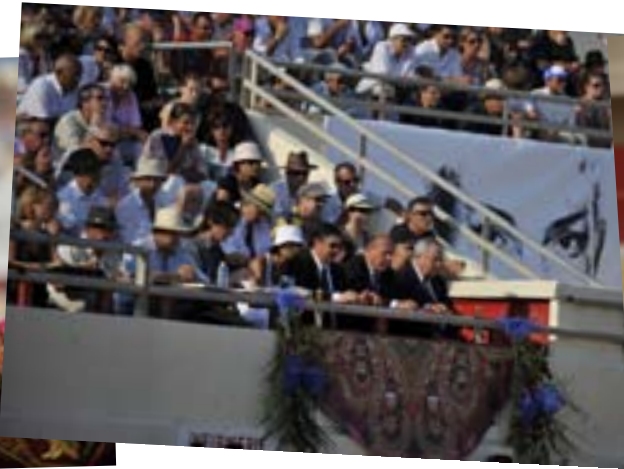
• Les « Chemins de Mirèio »

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la parution de *Mirèio*, chef d'œuvre de Frédéric MISTRAL, le Comité des Fêtes d'Arles proposait une série de cinq promenades-lectures « Les Chemins de Mirèio », depuis la Crau d'où l'héroïne s'est enfuie, jusqu'aux Saintes où elle est venue mourir. La dernière promenade-lecture a rassemblé une cinquantaine de personnes au pied de la statue de Mireille. Accueillis par les membres de la Confrérie des Saintes Maries et son président Henri VICENTE, les participants ont suivi les récits de la guide-conférencière Geneviève PINET, en présence de Caroline SERRE, Reine du Pays d'Arles, et Pauline FAGET, Demoiselle d'Honneur. Nous remercions le Président du Comité des Fêtes d'Arles, Jean-Jacques JONIN, pour cette sympathique initiative qui s'est terminée autour du verre de l'amitié offert au Relais Culturel.



Feria Bion y toros

Corrida Flamenca



Triomphe de Juan Bautista face à six toros

Les Tablao Flamenco ont animé la Feria



Forcados



Séquence émotion



Feria Bion y toros

Feu d'artifice



Le feu d'artifice clôture la Feria

Trophée des Impériaux



Hommage aux anciens raseteurs



Dextérité des tenues blanches face à de grands cocardiers



Remise des diplômes de l'école de natation



Spectacle du centre aéré



Vie au village

L'été à la Maison des Jeunes

Les jeunes Saintois ont passé un été très actif avec la Maison des Jeunes : Baptême de plongée avec bouteilles aux abords de l'île du Frioul, au large de Marseille, ski sur herbe lors du camp de juillet à Le Garric, dans le Tarn, Via Ferrata, spéléologie, descente du Tarn en canoë au cours du séjour à la Canourgue, en Lozère, en août...



Pour la postérité au viaduc de Millau



Vie au village



Le plein de sensations nouvelles



Vie au village

Fête de Port Gardian

Bénédiction à la mer



Fête de Pin Fourcat

La fête du hameau de Pin Fourcat a connu son succès populaire habituel. Déjeuner en fanfare, abrivado, concours de ferrades, repas convivial, animations au bouvau l'après-midi... Nous remercions M. BEC pour l'accueil de cette manifestation dans sa manade, l'ensemble des habitants et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises pour la réalisation de cette superbe journée.



En route pour la ferrade

Vie au village



La gase



L'anouble va recevoir la marque à feu de la manade



Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une bonne ambiance. Les 72 enfants de maternelle, les 129 élèves de primaire et les 23 bambins de la garderie ont été accueillis par leurs responsables et instituteurs, ainsi que par Monsieur le Maire et les élus. Les écoliers ont découvert leurs locaux rénovés et de nouveaux équipements. Nous remercions l'ensemble des services techniques et les agents du groupe scolaire pour leur investissement afin que les enfants intègrent leur lieu de travail dans les meilleures conditions. Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire.

• Garderie municipale



Pas une larme...

• Maternelle



...Et avec le sourire

Vie au village

- École primaire



Tous prêts



Déjà très attentifs !

Vide grenier des enfants et des associations



Pour renflouer leur petite cagnotte...



Vie au village

Fête de la Saladelle

C'est d'un nouvel élan que le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises a fêté la petite fleur mauve des sansouires, la fameuse saladelle. Sous la houlette de l'élus Paul ALZAS, les enfants ont cueilli près de 800 petits bouquets, distribués aux commerçants et passants. Une calèche portant une majestueuse croix de Camargue parée de saladelle ouvrait le défilé des Arlésiennes du groupe « Marquis de Baroncelli », des tambourinaires, des enfants costumés, des âniers en habit d'époque, des gardians et de la péna.



Tout un symbole

Évocation des Saintes

Pour la deuxième année, une évocation de l'arrivée en barque des Saintes Maries, Salomé et Jacobé ainsi que leur servante Sara, sur nos côtes il y a 2 000 ans a été mise en scène par Thierry PELLEGRIN sur un texte de Daniel DEMONFLIN. Un son et lumière féérique avec plus de cent figurants en costumes d'époque, entourés d'autant de gardians et d'Arlésiennes. Tous ont bravé le vent et le froid pour le plus grand plaisir du public venu en nombre.



Les Saintes, ville royale





Que de talents !

Roumavage d'octobre

Cette année, le pèlerinage était présidé par Monseigneur FEIDT, Archevêque d'Aix et d'Arles, assisté de nombreux membres du clergé, de la Confrérie des Saintes Maries, de la Nacioun Gardiano et des confréries voisines telles que Les Pénitents Blancs et Gris d'Aigues-Mortes, Les Pénitents Blancs de Montpellier, La Confrérie de Sainte-Madeleine de Beaucaire, Le Lien de Saint-Jacques de Saint-Gilles du Gard, L'ordre des Chevaliers de Malte et des Chevaliers de Saint-Sépulcre. Le pèlerinage s'est achevé dans la passion et la ferveur avec la remontée des châsses de nos Saintes vers la Chapelle Haute.





Les confréries



Le clergé



La procession

Salon du goût et des saveurs de Camargue

Le Relais Culturel a été le cadre gourmand du Salon du goût et des saveurs de Camargue, proposé par la Ville, la SEMIS, l'office de tourisme, le Syndicat des riziculteurs, le Syndicat des Conservatoires Camargue et Grand Sud. Démonstrations de cuisine, ateliers de nutrition, dégustations étaient au programme, en parallèle des ateliers pour enfants et du concours « Jeunes Chefs de Camargue ».

La « Journée des Chefs » a permis de rencontrer des chefs de cuisine membres du Conservatoire des Cuisines de Camargue.



Un cuisinier pédagogue

Vie au village



Application



Des chefs en herbe



Des chefs impliqués

Vie au village

Journée des chefs



À vos notes !



Les lauréats



Pour le plaisir des papilles

Finale du Trophée de l'Avenir

Nos arènes ont accueilli pour la première fois une finale du Trophée Taurin La Provence-Midi Libre, en l'occurrence celle de l'Avenir. Dans des arènes archi combles, la course a tenu ses promesses. La capelado, proposée par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et signée Thierry PELLEGRIN, a connu un vif succès. Colorée, dynamique et pleine de symboles, elle a mis à l'honneur les valeurs de notre territoire. Au palmarès de cette journée, la manade des Baumelles, représentée par Joël et Guillaume LINSOLAS, dont le cocardier Garlan a été sacré Taureau de l'Avenir.



Élection du Biou d'Or





Chicuelo II



Une farandole qui unit la Provence et le Languedoc

Vie au village



Des arènes trop petites



Honneur aux bailes



Bravo à Joël et Guillaume LINSOLAS

Travaux de confortement des berges des roubines

Dans le cadre du programme pluriannuel d'aménagement du réseau hydraulique, les travaux se poursuivent dans la partie ouest de la commune. Ils concernent la roubine de la Barrachine, le chemin de Dromar, le Mas de Cabane de Dromar, le Mas Vert Bois, le Pont du Galoubet, le canal de ceinture... Il s'agit de conforter les bords de roubines endommagés par l'érosion qui menace les habitations. Pour éviter l'effondrement des berges, 2 500 tonnes de rochers ont été déposées. Dans d'autres secteurs, des méthodes de protection différentes sont utilisées. Le coût de l'ensemble de l'opération, réalisée par l'Entreprise Trivella lauréate du marché, s'élève à 279 653 €.



Avant



Après



Pendant



Pont du Galoubet

Travaux

- Accès réalisé pour le passage des engins des Services Techniques aux Launes



- Plantation de tamaris au Bouvau Aubanel



- Complexe sportif, ça avance...



Ventilation mécanique et climatique



Plancher chauffant



Cloisons mobiles

- Sanitaires



- Pelouse du nouveau stade



- Micro-crèche



La micro-crèche sort de terre



- Éclairage du stade des Eyzières



- Distributeurs de carburant informatisés aux Services Techniques



- Nouvelle signalétique en agglomération



- Des emplacements vélos supplémentaires dans le village



- Les travaux de protection du littoral ont débuté au droit du village



- S.E.M.I.S.



Embellissement des campings



Nouvelles plantations

Football : Assemblée générale du District Gard-Lozère

Pour la première fois, les Saintes-Maries ont accueilli l'assemblée générale annuelle de football du District Gard-Lozère. Un grand moment pour le club local, l'Olympique Saintois que préside Christian LUCCINI. Après les allocutions de bienvenue, le Président M. Francis ANJOLRAS a été fait Citoyen d'Honneur et a reçu la médaille de la Ville des mains de Roland CHASSAIN. Le Maire lui-même recevant à son tour la médaille de la Fédération, ainsi que Jean-Marie BOISSET pour ses 50 années d'investissement au sein de l'Olympique Saintois. Monsieur le Maire a salué le travail des bénévoles au sein des clubs qui forment l'élite de demain.



Micro-crèche

Vos enfants seront accueillis dans une structure neuve, adaptée, sécurisée, répondant aux normes de la PMI et ce grâce à la participation de la commune.

Capacité d'accueil : 9 enfants

Âge de 2 mois à 3 ans

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h à 18h.
Le samedi de 9h à 18h d'avril à septembre.

Ouverture :
A la journée (avec repas)
Aux vacances scolaires y compris juillet et août.

Encadrement :
Par des professionnels de la petite enfance.

Type d'accueil :
à places permanentes et 7 places occasionnelles

SITE EN COURS

MICRO-CRÈCHE ASSOCIATIVE « PAPÒTI »
-loi 1901-

Réunion d'information prévue début 2010

Ouverture prochaine de la Micro-Crèche « Papòti »
Prévue pour le 1er trimestre 2010

Rue Roger Delagnes
13460 Saintes Maries De La Mer

Réunion d'information
samedi 9 janvier 2010
à 11 heures salle Crin-Blanc

Baguage des flamants roses

La Tour du Valat étudie depuis plus de 30 ans la seule population nicheuse de flamants roses en France. Cette étude repose sur les observations de flamants bagués chaque année avant leur envol de la colonie du Fangassier. Les poussins de la «cuvée» 2009 ont été bagués en juillet sous la direction scientifique de la Tour du Valat, en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le Parc Naturel Régional de Camargue. Près de 200 bénévoles se sont retrouvés au petit jour pour capturer les jeunes oiseaux. Parmi eux la secrétaire d'Etat à l'écologie Chantal JOUANNO qui a procédé à son tout premier baguage, ainsi que le Maire Roland CHASSAIN et André MAUGET, conseiller municipal délégué à l'environnement et à l'agriculture. L'opération s'est conclue par un petit-déjeuner à la Bélugue, chez Hubert YONNET.



Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940



Partenariat avec le journal La Provence

Dans le cadre de son action de promotion de la station, la commune a signé un partenariat avec le journal La Provence. Deux suppléments de 8 pages consacrés au village et tirés à 10 000 exemplaires ont été distribués le 11 juillet et le 4 août. D'autre part, une convention de partenariat pour la saison estivale a été signée avec Radio Camargue et Télé Miroir. L'opération sera renouvelée en 2010.



Permis piéton



Remise des permis piéton aux élèves de la classe de CE2 au Relais Culturel par la Gendarmerie

Passeport biométrique aux Saintes

Le passeport biométrique est amené à se substituer au passeport actuel. Il apporte davantage de sécurité pour le citoyen car il comporte un composant électronique dans lequel sont insérées la photo numérisée et l'image de deux empreintes digitales du titulaire. L'instruction des dossiers est plus rapide car la transmission à la Sous-Préfecture, par voie électronique, est immédiate et évite à nos administrés le déplacement jusqu'à Arles. Notre commune est l'une des premières des Bouches-du-Rhône qui a souhaité accueillir la station d'enregistrement des données biométriques. Les agents ont bénéficié d'une formation spécifique et de nouveaux aménagements ont été spécialement créés au Poste de Police Municipale pour ce service. Une aide de l'Etat de 4 000 € a été perçue.



Battue aux sangliers

C'est une première au Grand Radeau. Le 18 septembre, les chasseurs de la Santenco étaient 70 à participer à un prélèvement de sangliers. Après les vérifications de permis et d'assurances, le chef de battue a énoncé les consignes de sécurité qui ont été appliquées à la lettre. Six spécimens ont été abattus, dont un de 90 kg environ.



Après l'effort, le réconfort, sous forme d'une succulente paëlla servie par Michel dans la salle de réception mise à disposition par la manade RAYNAUD. Nous remercions le président et les membres de la Santenco, les élus et la commission extra-municipale de chasse, sans oublier la famille RAYNAUD. Tous ont permis la réalisation de cette journée qui sera renouvelée.



Chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires s'installent en masse dans les pins dont elles consomment les aiguilles abondamment, jusqu'à faire mourir l'arbre. On repère aisément leurs nids blancs et fermés, côté sud. Ces chenilles peuvent causer d'importants dégâts. Chez l'homme, elles peuvent provoquer des plaques rouges, des démangeaisons intenses, des sensations de brûlure, des allergies violentes... Pour les chiens et les chevaux, elles peuvent engendrer des nécroses, voire la perte de la langue... Leur présence peut être décelée par des traces jaunes ou brunes dans le feuillage, la présence des nids bien visibles, ou encore quand elles se déplacent au sol, à la queue leu-leu. Comme chaque année, la Municipalité, avec le Conseil Général, a procédé à un traitement par voie aérienne des zones boisées du Domaine du Grand Radeau.



Chiens errants et molosses

Les maires sont souvent confrontés au problème des chiens errants. Le plus souvent, il ne s'agit pas de chiens laissés à l'abandon mais de chiens qui se sont enfuis de leur propriété. Ils peuvent alors causer des troubles de tous ordres à la tranquillité et à la sécurité publiques. Tout chien trouvé en état de divagation se trouve sous la responsabilité du maire de la commune où il a été trouvé. Il lui appartient de prendre en charge l'animal et de le conduire dans une fourrière ou un refuge où l'animal sera gardé huit jours ouvrés. S'il est identifié, le propriétaire est contacté. S'il n'est pas réclamé au bout de huit jours, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

La loi du 20 juin 2008 rend obligatoire un permis de détention pour les propriétaires et détenteurs de chiens de première et deuxième catégories et pour les propriétaires de chiens mordeurs. Pour l'obtenir, il faut effectuer une évaluation comportementale du chien auprès d'un vétérinaire et obtenir une attestation d'aptitude du maître auprès d'un formateur habilité par la Préfecture.

Cette loi concerne les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire terrier, Mastiff, Tosa et Rottweiler, soit des molosses de type dogue définis par un corps massifs et épais, une forte ossature et un cou épais. De plus, la loi oblige à la déclaration de l'animal auprès du Poste de Police Municipale.



Visite du nouveau Sous-Préfet d'Arles

Monsieur le Maire a reçu Pierre CASTOLDI, nouveau Sous-Préfet d'Arles. Cette rencontre a permis de faire le point sur les dossiers concernant la commune : révision de la Charte du Parc naturel Régional de Camargue, PLU, lagunages, lutte contre le chalutage illégal, Mission Littoral, protection contre la mer, Conseil Général, sans oublier, pour le côté festif, le Festival d'abrivado du 11 novembre... Les sujets d'actualité, la réforme des collectivités et la suppression de la taxe professionnelle ont été évoqués.



Colis de Noël

Dans la vie d'une commune, la période des colis de Noël est une tradition qui annonce les prochaines fêtes calendales. Ils viennent d'être distribués par les élus aux seniors âgés de plus 70 ans.



Incivisme



Inacceptable...



Intolérable !

Mission « Littoral » : deux visites dont une sous la tempête !

Dans le cadre de la mission « Gestion du trait de côte en Camargue » confiée par les Secrétaires d'Etat Chantal JOUANNO et Hubert FALCO à Roland CHASSAIN, des journées de travail ont été organisées. L'ingénieur général des Ponts et Chaussées, François GERARD, en charge du rapport, a rencontré en octobre les principales structures, publiques ou privées, concernées par la problématique. Chacun y a exposé ses craintes, ses difficultés, ses souhaits, partagé son expérience, apporté sa pierre... En novembre, c'est sur le terrain que les échanges ont eu lieu. Par une tempête relativement violente, le groupe, constitué du Sous-Préfet d'Arles, de la Sous-Préfète du Languedoc-Roussillon chargée du littoral, du Maire des Saintes, d'élus du Grau du Roi et des Saintes, de représentants des DRE-LR, DDE 13 et 30, de la Région LR, de la Compagnie des Salins du Midi, de la Compagnie Industrielle et Agricole du Midi et de l'association forestière des Radeaux libres de Petite Camargue, a sillonné les endroits sensibles des côtes camarguaise et gardoise.

La météo exécrable a au moins permis de se rendre compte de la puissance des flots déchaînés et de la fragilité, aux endroits non protégés, du trait de côte. La notion de protection, au droit du village, des habitants et des biens, a ainsi pris une plus grande ampleur face au danger venu de la mer.



Aux Saintes



Au Grau du Roi



Dur, dur !



Vie au village

Finale des courses de Tau

La 27ème finale des Courses de Tau a connu un nouveau succès populaire avec des arènes archi comblées. Les finalistes, au terme de six courses de sélection, ont été désignés par un jury. Au final, ce sont les bestiaux des manades LAUTIER, GUILLIERME et FABRE-MAILHAN qui se sont distingués face aux raseteurs CHEKADE, GAUTIER et FAVIER pour les plus en vue.



Superbe abrivado



La course camarguaise, tout un art !

Vie au village



À l'an que vèn !



Aie !



Remise du trophée par M. le Sous-Préfet d'Arles,
Pierre CASTOLDI, au meilleur raseteur



La bandido a clôturé la journée

Vie au village

Les adieux de Michou

Dans des arènes pleines, le cocardier Michou de la manade des BAUMELLES a fait ses adieux à la piste, entouré d'une royale solide parmi lesquels Rodin, dauphin du Biòu d'Or, Garlan, Biòu de l'Avenir, et Marico, Cocardièrre d'Or. Pendant plus de dix ans, Michou a fait honneur aux couleurs de sa manade mais aussi à celles de notre village.

Aussi, une fois n'est pas coutume, Roland CHASSAIN a fait du taureau vedette un Citoyen d'Honneur de la Ville peu ordinaire. Monsieur le Maire n'a pas manqué de saluer le travail et la passion des manadiers, Joël, Sylvie, Guillaume LINSOLAS, ainsi que du baile et des gardians. Le président du club taurin Etienne Boisset, organisateur de la journée, Jean-Jacques REBOUL, a également reçu la Médaille d'Honneur de la Ville.



En route pour les arènes



Les supporters de Michou



En route pour les arènes



La Peña Gardounenco





Réception au Relais Culturel



Li Biòu sont rois



Vie au village

Halloween



Sorcières, diables et autres créatures maléfiques se sont unis pour faire la fête

Acoso y derribo



Juan Bautista, El Juli, deux toreros vedettes



Les Landais sont de la fête



Vie au village



Harmonie entre hommes et toros



Marie Sara était là



Festival taurin



Remise des médailles de la ville aux matadors



Vie au village



Tout un culte



Une pluie d'oreilles, merci à tous

Soirée de clôture au Mas du Ménage



El Juli

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918 a été l'occasion pour l'Union Nationale des Combattants - UNC - de remettre des décorations. La Croix du Combattant commémorative A.F.N. à Jacques MARQUIS et celle au titre de reconnaissance de la Nation à André EYCHENNE, Jean-Louis MARSAUD et Robert VARENNES. Après les allocutions de Jacques EYNAUD, Président des Anciens Combattants et de Roland CHASSAIN, les gerbes ont été déposées au pied du Monument aux Morts par Monsieur le Maire, Jacques EYNAUD, le doyen Laurent AYME, le Lieutenant Colonel FOCH et le parachutiste Lionel MANDERVELD.



Allocutions



Honneur aux morts

Festival d'abrivado

Festival d'Abrivado des 10 et 11 novembre

Encore un grand succès populaire et taurin pour le Festival d'Abrivado des 10 et 11 novembre proposé par le bar le Revivre et le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises. Affluence pour les petits-déjeuners sur la plage, sur le passage des abrivado et aux arènes. Petite émotion le 10 pour la Journée des Manadiers quand les taureaux de la manade AUBANEL « se sont fait la belle » pour rejoindre leurs pâturages. Plus de peur que de mal, tout est rentré dans l'ordre avec une journée du 11 impeccablement menée, dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement. Merci aux organisateurs et à tous les participants pour la réussite de ces journées.



Festival d'abrivado



Des attrapâires motivés



Festival d'abrivado



Gros succès populaire



Gardians et chevaux «au charbon»



Des jeunes passionnés



Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame Eliette SAMPIERI qui donne mandat de vote à Monsieur le Maire, de Madame Geneviève BOESPFLUG qui donne mandat de vote à Madame Claudie BOURCIER, de Mademoiselle Nadège VERO MAUGER qui donne mandat de vote à Mademoiselle Christelle AILLET et de Monsieur Daniel ARNAUDET qui donne mandat de vote à Monsieur Eric VICENTE.

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric GIBERT

Monsieur le Maire excuse Madame Monique FLEISCH, Trésorière Municipale.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 07 Juillet 2009

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Compte Rendu de Gestion

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-86 : ACCEPTATION DU DON DE QUATRE ŒUVRES D'YVAN PRANISHNIKOFF. PRISE EN CHARGE A L'INVENTAIRE COMMUNAL.

Rapporteur : M. le Maire

Yvan Pranishnikoff est né le 13 mai 1841 à

Koursk, en Russie. Artiste peintre reconnu et particulièrement attaché aux Saintes Maries de la Mer, il est décédé voici 100 ans, le 16 Avril 1909, aux Saintes, où il avait choisi de vivre, en 1882. Ami de Tolstoï, Tourgueniev, Pouchkine et du Tsar Alexandre III, ce passionné d'histoire et d'archéologie fut tour à tour homme d'affaires, journaliste, reporter, illustrateur, caricaturiste... mais surtout un peintre remarquable. Cet artiste a réalisé de nombreux tableaux, dessins, et œuvres d'art, dont beaucoup représentent la Camargue mais son travail compte également de nombreuses œuvres méconnues, réalisées en Russie, témoignages de son regard sur les steppes et la vie russe. Lors de son séjour aux Saintes, Yvan Pranishnikoff s'est lié d'amitié avec la famille Espelly et lui a fait don de plusieurs tableaux et documents retraçant la vie en Russie dans cette période de la fin du dix-neuvième siècle. Madame Corinne ESPELLY, très généreusement, a accepté de faire don à la Commune de quatre œuvres - trois tableaux et une lithographie - pour qu'elles soient exposées au Musée Baroncelli. Compte tenu de l'intérêt pour notre commune de ces tableaux qui représentent l'œuvre d'un peintre ayant vécu dans notre région, il est proposé d'accepter le don de Madame Corinne ESPELLY, d'inscrire les tableaux et la lithographie à l'inventaire communal et de les présenter dans un lieu ouvert au public, en l'occurrence, le Musée Baroncelli ou tout autre lieu adapté ou permettant leur préservation. Vous pouvez admirer, ce soir, les tableaux et la lithographie qui sont ici dans la salle du Conseil Municipal. Ces œuvres ont un intérêt majeur pour notre patrimoine communal. Yvan Pranishnikoff s'est installé en 1882 à une période où les Saintes n'avaient pas le rayonnement qu'elles connaissent aujourd'hui.

De part les témoignages reçus et mes lectures,

il était un homme généreux avec des dons exceptionnels pour le dessin et la peinture, mais aussi pour la liberté et l'aventure. Aux Saintes, il devient membre actif du Félibrige, co-fondateur de la Nation Gardiane et participe à toutes les manifestations de la Renaissance provençale. Je remercie la famille ESPELLY pour ce don et tout particulièrement Corinne ESPELLY.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-87 : AVENANT N°1 A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES COURSES CAMARGUAISES.

Rapporteur : Raymond FELINE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-88 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES COURSES CAMARGUAISES.

LANCEMENT DE LA PROCEDURE.

Rapporteur : Raymond FELINE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-89 : AVENANT N°1 A LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA TAUROMACHIE IBERIQUE.

Rapporteur : André MAUGET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-90 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA TAUROMACHIE IBERIQUE. LANCEMENT DE LA PROCEDURE.

Rapporteur : André MAUGET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-91 : ACQUISITION DE RESERVES FONCIERES. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-92 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL. ACQUISITION PAR LE CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES DE PARCELLES DE TERRAIN

« GALABERT » ET « LES EMPHORES DE LA VIGNOLLE » SITUEES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

Rapporteur : André MAUGET

Par courrier en date du 1^{er} septembre 2009, le délégué régional du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres a informé notre commune de l'intention de son établissement public d'acquérir le site de « Galabert » et les « Emphores de la Vignolle » situé sur le territoire communal pour un total de 948 Hectares. Conformément à l'article L. 322-1 du Code de l'Environnement, il est demandé à notre commune son avis sur une telle acquisition de ces terrains qui appartiennent à la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et qui jouxtent l'étang du Fangassier. Au vu des éléments signalés, il est proposé à notre assemblée délibérante d'émettre un avis favorable sur le projet d'acquisition qui nous est soumis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Conformément à l'article L 322-9 alinéa 2 du Code de l'Environnement, il est proposé de solliciter le Conservatoire de l'Espace Littoral pour que notre Commune assure la gestion de ces espaces après leur acquisition par cet établissement public.

Ces territoires se situent au Nord des territoires de Beauduc entre l'Etang du Fangassier et la mer.

M. le Maire

Nous suivrons avec beaucoup d'attention l'avenir de ce territoire qui est d'une richesse environnementale de grande qualité.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-93 : INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEES AUX COMPTABLES DU TRESOR. BUDGET COMMUNE.

Rapporteur : Christelle AILLET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-94 : INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEES AUX COMPTABLES DU TRESOR. BUDGET CCAS.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-95 : SUBVENTION AU COMITE D'ORGANISATION DES FETES SAINTOISES.

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-96 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA LIGUE FRANCAISE DE FOOTBALL.

Rapporteur : Patrick PAC

La municipalité des Saintes Maries de la Mer a engagé une politique active en faveur du sport. Dans le cadre de son programme « Jeunesse et Sport », notre commune a engagé le projet de création d'un éclairage public sur le stade des Eyzières en partenariat avec les responsables du district Gard Lozère et la Fédération Française de Football. Le projet d'éclairage, élaboré par le Cabinet d'études Elecservices, a reçu un avis favorable du district Gard Lozère et une demande de subvention a été présentée par délibération N° 2009-52 du 26 Mars 2009 au Fonds d'Aide au Football Amateur, pour un accompagnement financier. La Fédération Française de Football Amateur nous a informés de l'enregistrement de cette demande et de la nécessité de présenter une délibération spéciale établissant le plan de financement définitif de l'opération et le montant sollicité.

M. le Maire

Nous pouvons remercier la Fédération Française de Football et le District Gard Lozère et son Président, Monsieur Francis ANJOLRAS, pour son écoute. Aujourd'hui, les joueurs de l'Olympique Saintois sont très satisfaits de l'éclairage du stade. Nous sommes à ce jour mieux équipés que certains clubs de Ligue 2. Je suis personnellement très satisfait de l'aboutissement de cet

équipement qui faisait partie de mes premières promesses électorales. Mais nous n'avions pas pu le réaliser dans l'immédiat, en raison des problèmes financiers de la commune que nous avons découverts à la prise de nos fonctions communales en 1995.

Patrick PAC

Les licenciés sont satisfaits et reconnaissants des travaux engagés par la commune.

M. le Maire

Prochainement, avec le Complexe Sportif, nous aurons sur la commune des équipements sportifs de haute qualité, ouverts à tous.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-97 : AVENANTS AUX MARCHES CONCLUS POUR LA CONSTRUCTION DE LA SALLE MULTISPORTS ET DU COMPLEXE SPORTIF « MARIUS AILLET ». PROROGATION DE DELAIS.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-98 : TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE. ANNEE SCOLAIRE 2009 – 2010.

Rapporteur : Christelle AILLET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-99 : MODIFICATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-100 : TARIFICATIONS POUR LA SEMIS. ANNEE 2010.

Rapporteur : M. le Maire

En 2010, les tarifs des campings seront identiques à 2009. La S.E.M.I.S. a prévu une optimisation des trois périodes haute, moyenne et basse saison ainsi qu'une simplification des catégories sur la rubrique « location ». Les tarifs « Moyenne et Basse saison V.I.P. » ont été réajustés car ils ne correspondent pas aux attentes de la clientèle et aux tarifs de la concurrence.

Ceci permettra un meilleur taux de remplissage durant ces périodes. Il a été également procédé à un réajustement du forfait nuit basse saison pour les emplacements du Clos du Rhône. Les charges Amodiataires et diverses prestations de Port Gardian connaissent une progression de 1,5 à 3%. Les tarifs des régies de la Terrasse de l'Eglise, du Musée, du Mini golf, des parkings et des locations de salles n'ont subi aucun changement. Le tarif de l'aire des camping-cars de la Plage Est a augmenté de 1 euro par nuit. Il est passé de 8,50 euros à 9,50 euros. Cette hausse est motivée par l'amélioration du confort des clients sur l'aire de vidange avec la mise en place d'un nouveau système de vidange, adapté à tout type de camping-cars, pour recevoir les eaux noires ; ceci pour une meilleure hygiène pour les utilisateurs.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-101 : AVENANT N°1 AU MARCHE DE VOIRIE CONCLU AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISE APPIA GARD VAUCLUSE / SRV BAS MONTEL / SOLS MEDITERRANEE POUR L'AMENAGEMENT DES RUES DU QUARTIER EST. TRANCHE N°3.

Rapporteur : Stéphan BEDOT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-102 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL. ACQUISITION DE MOBILIERS POUR SALLES DE SPECTACLES. RELAIS CULTUREL.

Rapporteur : M. le Maire

Cette délibération nous permettra d'obtenir des subventions pour la rénovation du Relais Culturel. Après la réfection de la toiture, seront remplacés les fauteuils de la salle Baroncelli qui sont en mauvais état.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-103 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION TEMPS

FORTS MUSIQUE. ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE.

Rapporteur : Jean-Pierre ALENGRIN

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-104 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUBERGE DE JEUNESSE.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-105 : DECISION MODIFICATIVE N°2. BUDGET PRINCIPAL.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-106 : SERVITUDE CONVENTIONNELLE DE BUSAGE. PARCELLE CADASTREE SECTION BT N°114.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-107 : VENTE D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION CB N°23 et PARTIE DE PARCELLE NON CADASTREE. CARRIERO DI BATAIOLO.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-108 : VENTE D'UNE PARCELLE CADASTREE SECTION CB N°24 et PARTIE DE PARCELLE NON CADASTREE. CARRIERO DI BATAIOLO.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-109 : VENTE D'UNE PARTIE DE PARCELLE NON CADASTREE. CARRIERO DI BATAIOLO.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-110 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SMED 13. ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES. RUE FREDERIC MISTRAL.

Rapporteur : Eric VICENTE

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-111 : DEMANDES DE SUBVENTIONS A L'ETAT, AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE. RUE FREDERIC MISTRAL.

Rapporteur : M. le Maire

Suite à certaines rumeurs, je vous rappelle que les travaux de la rue Frédéric Mistral ne commenceront qu'après le Pèlerinage d'Octobre 2010. Vous serez tous associés à ces travaux d'aménagement avec le Bureau d'Etudes. Je recevrai tous les commerçants pour les informer de ce projet qui améliorera ce secteur.

André MAUGET

Quelle est la durée des travaux ?

M. le Maire

Nous mettrons tout en œuvre pour que les travaux soient finis avant Pâques pour ne pas créer de nuisances, ni de contraintes aux commerçants.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-112 : AVENANT N°2 A LA CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE CONCLUE AVEC LA COMMUNE DE VAUVERT.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
2009-113 : ACCEPTATION DU DON D'UN TABLEAU D'HERMANN PAUL. PRISE EN CHARGE A L'INVENTAIRE COMMUNAL.

Rapporteur : M. le Maire

Hermann PAUL, artiste peintre, graveur, dessinateur, illustrateur reconnu et particulièrement attaché aux Saintes Maries de la Mer qu'il découvrit en 1920, où il vécut et où il est mort en 1940, est un personnage emblématique de notre territoire. Cet artiste a réalisé de nombreux tableaux, dessins, œuvres d'art, dont beaucoup représentent notre région et notre village. Son

œuvre majeure reste la Croix de Camargue, ou de Gardian, conçue il y a 83 ans avec Folco de BARONCELLI et Gédéon BARBANSON. La famille HOLTZ souhaitait faire don d'une œuvre d'Hermann PAUL à notre commune. Serge HOLTZ brutalement disparu, c'est son épouse Monique qui se fit un devoir d'accomplir le souhait de son époux par l'intermédiaire d'un ami de la famille, Henri LAURENT. Cette dernière nous ayant prématurément quittés, le 31 décembre 2008, c'est à son successeur, c'est-à-dire son frère Jean-Pierre MONTAGNE, que nous devons la concrétisation de ce don, grâce toujours à l'intermédiaire de Henri et Patrick LAURENT. Monsieur et Madame MONTAGNE, très généreusement, ont accepté d'accomplir le souhait de Serge et Monique HOLTZ et de faire don à la commune d'un tableau pour qu'il soit exposé au Musée Baroncelli. Compte tenu de l'intérêt pour notre commune de ce tableau qui représente l'œuvre d'un peintre ayant vécu dans notre région, il est proposé d'accepter le don de Monsieur et Madame Jean-Pierre MONTAGNE, d'inscrire le tableau à l'inventaire communal et de le présenter dans un lieu ouvert au public, en l'occurrence, le Musée Baroncelli ou tout autre lieu adapté ou permettant sa préservation. Ce tableau a une valeur culturelle car il ne faut pas oublier que Monsieur Hermann PAUL est le créateur de la Croix de Camargue, symbole qui représente la Foi, la Charité et l'Espérance et contribue à la promotion de notre territoire.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
**2009-114 : PROTECTION DU LITTORAL.
 PROJET D'EXPLOITATION DE GISEMENTS
 DE SABLE EN MER. AVIS DU CONSEIL
 MUNICIPAL.**

Rapporteur : M. le Maire

Par courrier du 15 septembre 2009, Monsieur André VEZINHET, Député, Président du

Conseil Général de l'Hérault, nous a informés de l'évolution des études engagées par ce département dans le cadre de la gestion de l'érosion côtière. Des gisements sableux importants ont été identifiés et caractérisés au large du golfe du Lion. Ces gisements correspondent à des dunes fossiles situées en moyenne à 40 Milles au large par 90 mètres de fond. D'après les partenaires scientifiques qui ont été missionnés (IFREMER, BRGM et Université de Perpignan), les quantités mobilisables sont supérieures à 200 millions de mètres cubes de sable d'une bonne granulométrie. Par ailleurs, le partenariat européen Beachmed a démontré la faisabilité technique d'un rechargement de plage à partir de ces sables marins profonds, à des coûts compétitifs évalués à 8m³ de sable rapporté. Des travaux conséquents ont déjà été réalisés d'une part dans le golfe d'Aigues Mortes, sur le site emblématique du petit Travers, d'autre part le long des nombreuses plages méditerranéennes en Latium, en Emilie Romagne ou dans la Generalitat de Valencia. Cette solution désormais reconnue comme intéressante et harmonieuse pour certaines de nos plages limite au maximum les impacts environnementaux. En effet, un tel aménagement, qui doit être dimensionné pour une durée de vie moyenne de 30 ans, présente un avantage paysager certain par rapport à des solutions plus classiques, sans hypothéquer ces espaces sensibles pour nos générations futures. Les opérations de rechargement en sable ou de « Beachnourishment » sont donc des solutions d'avenir qui ont été reconnues comme techniquement faisables et à des coûts compétitifs.

Il nous est donc proposé de nous associer pour participer à une demande d'exploitation commune de ces gisements de sable sans pour autant nous engager aujourd'hui sur de futurs travaux, le département de l'Hérault assurant

l'instruction des dossiers d'autorisation réglementaire de ce programme conçu à l'échelle du Golfe du Lion.

Je vous propose d'adhérer à ce programme d'aménagement pour limiter les impacts environnementaux. Il est très important de donner un avis favorable dans le cadre de la gestion de l'érosion côtière et du rechargement en sable de nos plages.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
**2009-115 : DEMANDES DE SUBVENTIONS
 A L'ETAT, AU CONSEIL REGIONAL ET AU
 CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU
 RHONE. PROMENADE DU BORD DE MER
 TRANCHE N°4.**

Rapporteur : M. le Maire

La municipalité des Saintes Maries de la Mer a décidé de réhabiliter l'ensemble du front de mer en apportant un soin tout particulier au traitement des problèmes de cheminements piétons, de transit et d'aménagements paysagers de ce secteur, mais également en consacrant un effort spécial pour les problèmes d'esthétique de ce point essentiel de l'image de marque et de la fréquentation touristique de notre ville. La tranche N°4 de la promenade du bord de mer comprendra le traitement de l'ensemble de la promenade située le long de l'avenue Riquette Aubanel, de la Capitainerie à l'immeuble Crin Blanc, l'aménagement d'un espace culturel au Pont du Mort et le traitement de l'éclairage public et du mobilier urbain ainsi que les accès aux plages de ce secteur. Des subventions importantes doivent être sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général des Bouches du Rhône afin que les efforts engagés par notre Commune en ce domaine soient accompagnés dans des conditions optimales par l'Etat et d'autres collectivités publiques pour ce programme d'aménagement du territoire

qui vient compléter les programmes antérieurs d'aménagement du front de mer. Le montant prévisionnel de ce programme 2010-2011 est de 950 000,00 Euros HT. Je rappelle que nous délibérons sur des dossiers dont les travaux seront réalisés sur les budgets 2010/2011. Cette délibération est importante pour le financement prévisionnel de ces programmes.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-116 : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES AVANT L'APPROBATION DU BUDGET 2010.

Rapporteur : Patrick PAC

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-117 : TARIFICATION POUR LE MARCHÉ DE NOËL.

Rapporteur : Martine GONNET

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-118 : TARIFICATIONS COMMUNALES. ANNÉE 2010.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

2009-119 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DES SAINTES MARIES, ERDF ET LES PROPRIÉTAIRES DE LA PARCELLE CB 167. PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE CONTRE REMBOURSEMENT.

Rapporteur : M. le Maire

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

INFORMATIONS
DE MONSIEUR LE MAIRE

Fouilles en Camargue

Une équipe d'archéologues du DRASSM, dirigée par Luc Long, procède à des fouilles au large des Saintes dans le but de retrouver les traces de

l'avant-port maritime d'Arles. En 2006, plus de 15 navires antiques avaient en effet été identifiés à 2 km à peine des rives de la Méditerranée, ainsi qu'un alignement de blocs calcaires liés entre eux par du mortier, par 10 mètres de fond, à la sortie de Port Gardian. Cette découverte permet de se faire une idée précise du commerce maritime, de la Méditerranée vers le Rhône, au 1^{er} siècle après J.C. Le pic d'activité de cet avant-port bâti se situe au moment où débarquent les Saintes Maries en provenance de Palestine. Il pourrait s'agir aussi, selon Luc LONG, d'une cité engloutie, Rhodanousia ou Hérakléia, deux villes grecques, immenses comptoirs maritimes marseillais. Cet avant-port suscite de l'engouement car il conforte la légende chrétienne du débarquement des Saintes « à l'endroit où le Rhône se jette dans la mer des Gaules ». De telles découvertes permettent d'enrichir notre patrimoine.

Classement des Saintes-Maries-de-la-Mer en commune touristique

Par courrier en date du 17 avril 2009 et arrêté n° 2009 100-2 du 10 avril 2009, le renouvellement de la commune en qualité de « commune touristique » a été effectué pour une durée de 5 ans selon les dispositions du décret du 2 septembre 2008.

Classement « Camping Qualité »

Suite au résultat des audits « Camping Qualité 2009 », le camping le Clos du Rhône » a été labellisé « Camping Qualité » et a obtenu le label « Qualité Tourisme ».

Qualité des eaux de baignade – Saison 2009

Le contrôle de qualité des eaux de baignade est effectué par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Les résultats pour les périodes 2005-2009 ont donné une « Qualité Excellente » pour les plages de notre station. Un point positif pour nos baigneurs.

Digue à la Mer

Le SYMADREM a réalisé la réparation de la Digue à la Mer sur 3 secteurs, soit un linéaire de plus de 7 km. Coût des travaux : 357 375 €. Cette réfection profitera aux randonneurs, marcheurs et cyclistes, qui empruntent la Digue pour partir à la découverte de notre faune et de notre flore.

Festival de la Camargue

Le Conseil d'Administration de l'Association du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, réuni le 11 septembre 2009, a validé la décision de ne pas organiser le Festival en 2010, les principaux partenaires institutionnels financiers, la Ville de Port-Saint-Louis et Ouest-Provence, n'ayant pas souhaité soutenir l'association organisatrice. C'est très regrettable pour les 25 000 visiteurs de la dernière édition. Espérons que le Festival reverra le jour en 2011.

Projet de réhabilitation de la station de pompage de la Fadaise

La station de pompage de la Fadaise, construite en 1953, nécessite une réfection intégrale de son réseau électrique et de l'ensemble du mécanisme hydraulique. Les travaux sont pris en charge par l'Association Syndicale d'Assainissement des Saintes-Maries en coopération avec la commune. Cette station permet le pompage des eaux du Rhône pour alimenter les marais et les terres agricoles mais aussi l'évacuation de la surcharge des eaux dans le fleuve.

Campagne de lutte contre les moustiques en Petite Camargue

La campagne de démoustication 2009, fixée par arrêté du 5 février et fixant les opérations du 9 février au 18 décembre, va prendre fin dans la zone d'action de l'Entente Interdépartementale de Démoustication. Cette campagne a été réalisée sous la réserve expresse de la mise en place d'un suivi scientifique sur son impact écologique. Elle sera renouvelée en 2010.

Pèlerinages 2010

Le Pèlerinage d'octobre des Saintes Maries sera avancé aux samedi 16 et dimanche 17 octobre en raison du Pèlerinage des Gardians à Lourdes qui aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 octobre.

Elections Régionales

Les dates des scrutins sont fixées aux 14 et 21 mars prochains. Le mandat des élus durera 4 ans et non 6, de façon à permettre l'élection en mars 2014 des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au Conseil Régional et au Conseil Général. Le projet de loi organisant les renouvellements simultanés des assemblées régionales et départementales devra être adopté par le Parlement en 2010.

Surveillance des plages

La synthèse des activités des trois postes de surveillance des plages de la commune, pour la période estivale du 27 juin au 30 août 2009, a révélé 976 interventions de secours aux personnes par les sauveteurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Le coût de l'ouverture de ces postes est de 57 529 € pour la commune. Nous remercions l'ensemble du personnel pour son amabilité et sa compétence.

Ecole élémentaire

Une salle des maîtres va être aménagée à l'école élémentaire. Cet espace sera destiné aux réunions des instituteurs ainsi qu'à la restauration de l'équipe pédagogique. Ce projet a reçu l'accord de Madame Sandrine ANDRE, Inspectrice de l'Education Nationale.

Chalutage illégal

Dans le cadre d'une surveillance mise en place par les services de l'Etat et de Gendarmerie, une opération anti-chalutage a été organisée avec l'appui du détachement aérien de la Gendarmerie de Montpellier. Quatre pêcheurs du Grau-

du-Roi ont été surpris dans des zones interdites. Deux étaient des récidivistes. Une procédure à leur encontre a été engagée et transmise au Parquet de Montpellier. Les zones interdites sont attractives en raison de la présence actuelle de poissons nobles, dorades et loups. Ces pratiques inacceptables saccagent l'environnement et nuisent fortement aux petits métiers de la pêche. Les prévenus risquent jusqu'à plusieurs milliers d'euros d'amende et la saisie de leur matériel. En espérant que les tribunaux soient intransigeants pour mettre un terme à ce braconnage.

Campagne de stérilisation des pontes de goélands

Depuis 2002, l'Etang des Launes est un site d'importance nationale et européenne pour la reproduction des petits laro-limicoles coloniaux : goélands, mouettes, sternes, avocettes... Colonisé en 2005, le radeau de Sainte-Hélène accueille l'essentiel des effectifs reproducteurs de l'étang. En 2009, ce sont 2 675 couples qui ont été recensés sur ce site, le plus important de Camargue. Toutefois, cette colonie remarquable subit une forte pression d'une autre espèce de laridés, plus grande et plus agressive, le goéland leucophée. Afin de limiter l'impact de ce prédateur sur les autres espèces, une campagne de stérilisation de ses pontes a été lancée par les Marais du Vigueirat en partenariat avec la mairie. Espèce protégée en France, une demande préalable auprès de la DDAF, transmise au Ministère de l'Ecologie, a été autorisée par arrêté préfectoral.

Deux passages ont permis de stériliser 43 nids. Les œufs étant enduits d'huile de maïs qui colmate les micro-pores de la coquille et asphyxie l'embryon. L'opération sera renouvelée en 2010.

Traditions taurines et culture

2009 a été une année riche en événements avec

le Festival du Cheval et Lorenzo, l'enfant du Pays, la finale du Trophée de l'Avenir, pour la première fois, la despedido de Michou, le cocardier-vedette de la manade des Baumelles, la finale des courses de tau, l'Acoso y Derribo et son Festival taurin. Chaque manifestation a rempli les arènes. Sans oublier, pour clôturer en beauté, le Festival d'Abrivado des 10 et 11 novembre, organisé dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement. En matière de culture, ce furent la « Fèsto Vierginenco » et le 150^{ème} anniversaire de Mirèio, chef d'œuvre de Frédéric Mistral, le spectacle son et lumières « Songe d'une Nuit en Camargue », l'évocation de l'arrivée de nos Saintes réalisée par Thierry PELLEGRIN en collaboration avec les élus, le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et les associations et le pèlerinage d'Octobre...

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué au succès de ces manifestations qui animent notre station tout au long de l'année.

Travaux

La 4^{ème} tranche des travaux de rénovation de l'entrée du village, route de Cacharel, se terminent ainsi que les travaux du Complexe Sportif et de la Micro-crèche ; sans oublier les nombreux travaux de confortement des roubines et de lutte contre la mer où chacun a pu constater les importants charrois de rochers permettant la protection à l'Est, l'Ouest et au droit du village.

Boule Saintoise

Après 18 années passées dans l'association dont 14 à la présidence, Claudie BOURCIER a passé le flambeau à une nouvelle équipe, présidée par Claude VOUEL. Claudie a su, pendant toutes ces années, fédérer, animer et gérer, avec les membres du club, la place de Gitans. Je la remercie pour son travail et son dévouement et je souhaite beaucoup de réussite à la nouvelle équipe.

S.E.M.I.S.

La commune des Saintes et la S.E.M.I.S. collaborent depuis toujours avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer assure ainsi la protection des usagers de Port Gardian, qu'ils soient professionnels ou plaisanciers mais également la sécurité de l'ensemble de notre station nautique en apportant son concours à la surveillance de nos plages et en garantissant le secours en mer.

Il est donc apparu légitime que la S.E.M.I.S., gestionnaire de Port Gardian, participe activement au projet de financement de la nouvelle vedette qui viendra remplacer la SNS 223 « Notre Dame de la Mer ». Une somme de 30.000 euros sera allouée à cette opération.

La saison 2009 a été très positive pour la S.E.M. et l'ensemble de ses activités, particulièrement l'hôtellerie de plein air, favorisant le chiffre d'affaires de la Société.

Je remercie le Directeur, Thierry LAURENT, et l'ensemble du personnel.

Marché de Noël et concours de crèches

La Municipalité organise son premier marché de Noël les 4, 5 et 6 décembre sur la place des Gitans. 20 chalets, prêtés par la commune de Tarascon que nous remercions, seront mis à disposition des exposants : santons, produits régionaux et artisanaux, décorations de Noël, chocolats, bonbons, cadeaux, vêtements, articles souvenirs et produits de restauration (vins chauds, marrons, crêpes, etc.) seront proposés. A ce jour, de nombreuses inscriptions sont enregistrées. Cette opération sera reconduite et améliorée en 2010. Le samedi 5 décembre, une abrivado sera proposée par le club taurin Paul-Ricard Etienne-Boisset. Pour la première année également, la commune propose un concours de crèches aux élèves de l'école primaire des

Saintes. Les réalisations seront exposées dans la galerie du Relais Culturel du 14 au 20 décembre. Tous les participants seront primés.

Crèche provençale

Pour la 11^{ème} année, Arlette BERTELLO expose sa crèche provençale qui a été inaugurée samedi 28 novembre au Relais Culturel.

Grâce à son talent de créatrice et d'artiste, sa sensibilité, sa patience, sa passion et son amour pour son terroir, la Provence et la Camargue, Arlette BERTELLO transmet un véritable patrimoine. Chaque année, Arlette améliore, modifie et innove. Cette année, c'est du côté du Vaucluse qu'elle a trouvé l'inspiration avec les Ogres du Roussillon, dont les couleurs naturelles sont exploitées à des fins diverses, notamment artistiques. Elle a également orienté sa crèche sur le thème de la Nativité et du réveil des bergers.

Je la remercie très sincèrement pour son travail remarquable, son dévouement, sa précieuse contribution à l'animation de notre village et vous invite à découvrir son œuvre exposée jusqu'au 7 février 2010.

Décorations de Noël

Cette année, nous avons amélioré l'illumination et les décorations de fêtes de fin d'année. De nouveaux décors lumineux sont venus éclairer les quartiers réaménagés. Les élus de la commission municipale « Urbanisme, voirie, hameaux et grands travaux » ont porté leur choix sur des sapins d'une hauteur de 10 mètres, implantés en divers points du village.

Conseil Général - Canton-Commune Camargue Subventions obtenues au 23 octobre 2009

Promotion du territoire

- Chambre de Commerce et d'Industrie
du Pays d'Arles 14 000,00 €

Associations

- Association « La Patte sur le Cœur » 500,00 €

- Fédération Régionale de défense
contre les organismes nuisibles 176 628,27 €

Aide aux agriculteurs

- Aide à l'installation
des jeunes agriculteurs 9 300,00 €

- Cofinancement de Mesures
Agro-environnementales Territoriales (MAET)
Aide aux exploitations agricoles 38 955,19 €

Environnement

- SYMADREM

- Fonctionnement 605 88,00 €

- Digue à la Mer 357 375,00 €

- Protection contre l'érosion 3 449 935,00 €

- Grand Brise Lame Ouest
du Grand Large 437 500,00 €

- Syndicat Mixte de gestion
du Domaine de la Palissade 279 93,00 €

- Syndicat Mixte de gestion du Parc
Naturel Régional de Camargue 47 840,00 €

- Syndicat Mixte des
Traversées du Delta du Rhône
Financement du nouveau Bac de Barcarin
et des cales d'accostage

- Année 2009 3 563 303,89 €

- Année 2010 1 677 004,67 €

- Aide à l'amélioration
de la forêt communale 2 450,00 €

Subvention attribuée par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse

Actualisation du schéma directeur
assainissement 29 579,00 €

En cette période de Noël, plus de 200 colis alimentaires, mis à disposition par le Conseil Général et l'Entraide Solidarité 13, sont distribués par Madame Mireille AUMAITRE, Présidente du Regain Saintois et déléguée de l'Entraide, aux personnes âgées de plus de 65 ans et adhérentes du club.

Conseil Régional - Subvention attribuée par le
Conseil Régional et l'ADEME
Installation photovoltaïque raccordée -
Complexe Sportif « Marius Aillet » 78 317,00 €

Tour de Table

Eric VICENTE

Comme c'est le premier Conseil Municipal après la saison estivale, pour les commerçants la saison a été correcte surtout au mois d'août où il y a eu une grosse fréquentation touristique. Nous avons eu plusieurs mois de beau temps, sans vent, ni pluie contribuant à une augmentation des visiteurs sur la commune.

M. le Maire

Eric, en effet les commerçants ont fait une très bonne saison mais il y en a toujours, comme d'habitude, qui ne sont jamais satisfaits. Nous avons un « baromètre », c'est la collecte des ordures ménagères qui a augmenté considérablement. De plus, la météo a été particulièrement favorable avec une arrière saison que nous pouvons qualifier de deuxième été qui a engendré une très bonne fréquentation de la station et des festivités automnales.

Eric VICENTE

Je voudrais apporter certains échos relatifs à la zone bleue. Je suis favorable personnellement à ce système de stationnement mais j'ai reçu de nombreuses plaintes et doléances de Saintois et de touristes étrangers, notamment en raison d'un manque de lisibilité et de prévention de la part de la Police Municipale.

Raymond FELINE

Contrairement à toi, les gens venant de l'extérieur des Saintes sont très satisfaits de cette zone.

Alain MARTINEZ

Il y a en effet un manque de lisibilité de cette zone. Il faudrait le rappeler sur plusieurs points de la zone.

M. le Maire

Je comprends les doléances des administrés et touristes, mais nous avons fait une campagne de prévention au préalable et avons distribué 2000 disques réalisés grâce aux sponsors. Il est certain que de nombreuses personnes ne se souviennent plus du règlement du Code de la Route. Mais, les Policiers Municipaux ont fait correctement leur travail. Comme vous l'avez souligné il faudra, en effet, améliorer la lisibilité de cette zone.

J'avoue ne pas avoir été très optimiste au début de la mise en place de ce type de stationnement, mais aujourd'hui, nous avons des retombées positives de la part notamment des habitants des hameaux de la commune car ces places de parking étaient monopolisées par des véhicules « ventouses ».

J'ajouterai que cette zone bleue sera appliquée tout au long de l'année, sans différence de saisons pour ne pas créer de confusions. Nous ne sommes pas seuls dans la région à avoir adopté ce système de stationnement, d'autres communes voisines l'appliquent et en sont très satisfaites, Saint Gilles, Aigues Mortes, Arles, Saint Rémy de Provence, Saint Martin de Crau, Châteaurenard, Beaucaire,...

Frédéric GIBERT

Je voudrais rappeler que pour la première fois, nous avons fait une battue aux Sangliers sur le domaine du Grand Radeau. C'est la Commission Extra Municipale de Chasse qui est à l'initiative de cette battue organisée par la Société de Chasse « la Santenco ». Malgré les réticences et craintes de certaines personnes, tout s'est bien déroulé. La Commission Extra Municipale

de Chasse a proposé de la renouveler en février 2010, nous attendons à ce jour l'avis de « la Santenco ».

En ce qui concerne les travaux sur le territoire de chasse du Grand Radeau, ont débuté le curage de la roubine, de la Cabane du Garde jusqu'au Mas du Grand Radeau, le nettoyage et débroussaillage avec l'épareuse et l'aménagement d'une butte de sable de protection contre la mer au niveau des sept pins.

Concernant les Paluns, des travaux vont prochainement débuter, du parking des Couvins jusqu'au Pont de l'Ecoulage, avec le curage de la roubine et la réfection des ouvrages pour une meilleure circulation de l'eau. Lors de son assemblée générale, « la Santenco » a proposé un assèchement du marais en 2010. La Commission Extra Municipale de Chasse a d'ores et déjà travaillé sur ce projet et nous attendons les propositions de « la Santenco » afin d'effectuer les travaux dans une entente parfaite.

M. le Maire

Tous ces travaux s'avéraient particulièrement nécessaires. Je remercie les élus qui vont sur le terrain et font un travail remarquable, ainsi que les membres de la Commission Extra Municipale de Chasse.

Pour ce dernier Conseil Municipal de l'année, je remercie tous les élus et l'ensemble du personnel Municipal et de la S.E.M.I.S. pour leur collaboration et le travail accompli toute l'année.

Je vous donne rendez-vous au 31 décembre prochain à 19 heures pour l'Embrasement de l'Hôtel de Ville et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Toutes les délibérations sont affichées
et consultables en Mairie

NAISSANCES

2008

17 NOVEMBRE AUTIERO Lucie
 17 NOVEMBRE LUCIO - - TOUBERT Lorenzo
 18 NOVEMBRE BELAMRIA Hiba
 28 NOVEMBRE AMLOU Inès
 29 NOVEMBRE BEZTAM Sofia
 16 DECEMBRE DIFLI - - TAYEB Maaty
 24 DECEMBRE BEDOT Nathan

2009

22 JANVIER BERTON Lou
 02 FEVRIER LICHTENSTEIN Kyliann
 26 FEVRIER BROUSSOLLE Jean
 21 MARS FERTON Pénélope
 22 MARS REGNER - - LORENZINI Zoé
 04 MAI BACHINI Lenny
 07 MAI ROCHE Noa
 13 MAI BEAULISCH Kyrah
 21 MAI PRUDHOMME Adam
 27 MAI VICENTE Antoine
 01 JUIN FOUR Mathis
 17 JUIN BAPTISTE Lindsay
 26 JUIN ROUX Antonin
 01 JUILLET LIMONNE Bastien
 06 JUILLET CARAYON - - VIALA Helliott
 14 JUILLET GILLE Kaïss
 04 AOUT VALOTA - - RANC Giulio
 05 AOUT PAGES Victor
 09 AOUT OCHOCINSKI Julie
 10 AOUT CIGLAR Luciana
 15 AOUT RONAT Antonin
 16 AOUT THIBURCE Yann-Ael
 28 AOUT MATRAY Joaquin
 01 SEPTEMBRE BOUITA Oumaïma
 07 OCTOBRE ROUZAUD Cléa
 12 OCTOBRE BELAYDI Mohamed

MARIAGES

2009

14 FEVRIER LOMBARD Sébastien
 et DI IORIO Georgette
 23 MARS ZURRU André
 et PHILIBERT Myriam
 29 AVRIL SOUBERVIE Marc
 et BOUSSIFI Mounia
 06 JUIN BENOIT Daniel
 et GRACIA Juliette
 06 JUIN VIDAL David
 et ESTEVES Emilie
 13 JUIN FOCH Michel
 et BRUGUIER Viviane
 20 JUIN PELOUX Grégory
 et DIZAC Ophélie
 20 JUIN LACQUOIS Samuel
 et GACHE Jacinte
 20 JUIN PIERINI Serge
 et CAPITANI Anne-Laure
 29 AOUT MARCEL Cédric
 et MICHEL Laurence
 19 SEPTEMBRE ALBECQ Alain
 et DOUSSET Virginie
 26 SEPTEMBRE REYNAUD Richard
 et MERLE Sylvie
 26 SEPTEMBRE ORTEGA François
 et BOUZIDI Fernande
 26 SEPTEMBRE GALLERON Frédéric
 et PAPADOPOULOS Laurence



DÉCÈS

2008

07 SEPTEMBRE RICARD Anna
 16 SEPTEMBRE POTHERAT Céline
 18 SEPTEMBRE BARRY André
 03 DECEMBRE RUIZ Alphonse
 04 DECEMBRE CALLIER Jacques
 06 DECEMBRE VILLEVIEILLE née PAUL Ernestine
 07 DECEMBRE WEINGARTEN Hubert
 10 DECEMBRE GAUTHIER Louis
 14 DECEMBRE ACHARD Marcel
 15 DECEMBRE ORCHILLES née GIRONDE Christiane
 31 DECEMBRE FELIX Etienne
 31 DECEMBRE KAYAOGLOU Marcel

2009

01 JANVIER SELLIER André
 27 JANVIER Ayme Max
 29 JANVIER CHRISTEN née TRUX Suzanne
 05 FEVRIER BOURGUET Laurent
 07 FEVRIER CARACETO Gabriel
 11 FEVRIER LACOMBE Katia
 15 MARS BRUN Marius
 18 MARS CHALLE née MICHAUD
 Marie-Magdeleine
 24 MARS FLANDRIN Vincent
 06 AVRIL MICHEL Marcel
 21 AVRIL MASSEL Jean-Luc
 24 AVRIL SILVI Raymond
 18 MAI TORRES Antonio
 05 JUIN ROUX Marcel
 08 JUIN DIAZ Norbert
 26 JUIN BIGLER Eugen
 26 JUIN CASTEL Jacques
 27 JUIN CASTRO David
 28 JUIN CONJARD Béatrice
 10 JUILLET JOLLET née TARDIVON Anne
 20 JUILLET FLECHAIRE née GAY Lucienne
 10 AOUT SEBE Dominique
 22 SEPTEMBRE AUDIBERT Pierre
 20 OCTOBRE TURRIER Hervé

BLOC-NOTES

■ MAIRIE

Heures d'ouverture au public
9h à 12h15 & 14h à 17h30
samedi 9h à 12h
•Bibliothèque
•Déchetterie
•Foyer Repas
•Maison des Jeunes
•Police Municipale
•Services Techniques – Voirie

Tél. : 04 90 97 80 05
Fax : 04 90 97 70 03
04 90 97 76 60
06 17 67 30 00
04 90 97 99 29
04 90 97 85 82
04 90 97 89 50
04 90 97 83 82

■ GROUPE SCOLAIRE

•Cantine
•Garderie
•Ecole Maternelle
•Ecole Primaire

04 90 97 95 43
04 90 97 78 09
04 90 97 89 48
04 90 97 89 47

■ S.E.M.I.S.

•Camping de la Brise***
•Camping du Clos du Rhône ****
•Capitainerie de Port Gardian
•Office du Tourisme
•Relais Culturel
•Services Administratifs

04 90 97 84 67
04 90 97 85 99
04 90 97 85 87
04 90 97 82 55
04 90 97 87 60
04 90 97 88 77

■ SERVICES DIVERS

•Bac du Sauvage
•Centre de Secours
•Club des Seniors
•E.D.F. Dépannage
•Gendarmerie
•La Poste
•Presbytère
•SNCF Informations
•Tennis
•Véolia Eau

04 90 97 80 33
18 ou 04 90 97 89 91
04 90 97 90 40
08 10 33 31 84
17 ou 04 90 97 80 04
04 90 97 96 00
04 90 97 80 25
08 36 35 35 35
04 90 97 91 73
04 90 97 83 19

■ BANQUES

•Crédit Agricole
•Caisse d'Épargne
•Lyonnaise de Banque
•Marseillaise de Crédit

0 892 897 128
04 90 97 83 36
04 90 97 83 08
04 90 97 86 09

■ TAXIS

•Fayard Henri
•S.A.R.L. La Brise

04 90 97 94 49 / 06 18 63 08 59
04 90 97 81 27 / 06 24 40 32 97

■ SANTÉ

MÉDECINS

•Dr Alengrin - Dr Vo -
Rue des Flamants

04 90 97 80 17

INFIRMIERS

•Mme Beffy – Mme Soulet – Mme Sauvaget –
Mme Braillon-Lucido – Mme Cayssials
Place Portalet

04 90 97 96 06

VÉTÉRINAIRE

•Dr Weingarten Cabanes de Cambon

04 90 97 78 69

OSTHÉOPATHE

•Sur rendez-vous 1 mercredi sur 2

06 70 29 33 29

KINÉSITHÉRAPEUTES

•Mme Sylvia Lopez
Rue Jean Jaurès

06 81 90 62 56

•Mr Jacques Souchet

Rue des Avocettes

04 90 97 81 85

PHARMACIE

•Cambon-Corus-Neuville
Rue Victor Hugo

04 90 97 83 02

PÉDICURE - PODOLOGUE

•Sur rendez-vous 1 vendredi sur 2

06 16 11 75 06

CHIRURGIEN – DENTISTE

•Mr Gérard Fourmanoy
14 Avenue d'Arles

04 90 96 95 12

■ PERMANENCES AU DISPENSAIRE

(à côté de la Poste)

04 90 97 82 95

ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM

ET DE LA CPCAM 1er Vendredi de chaque mois

Sur rendez-vous

04 90 18 46 08

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences annulées sur les Saintes.

Arles : sur rendez-vous

04 90 96 08 20

ASSISTANTE SOCIALE DE LA MARINE

4ème vendredi du mois à 15h

sur rendez-vous

04 67 74 73 69

ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.G.A.S.

1er et 3ème mardis du mois

de 9 h 30 à 11 h 30

04 90 93 90 06

MÉDECINE DU TRAVAIL Tous les jeudis matin
et le lundi toute la journée

d'avril à octobre

04 90 96 70 36

ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F.

1er et 3ème mardis du mois de 9 h 30 à 11 h 30

Sur rendez-vous

04 88 57 32 21

■ PERMANENCES GRATUITES

Salle, 3, Rue Sadi Carnot

NOTAIRE : le mardi de 15h à 17h

sur rendez-vous

04 90 52 18 00

CONCILIATRICE DE JUSTICE :

sur rendez-vous, Arles

04 90 43 31 90

OMIAL (service d'aide à domicile)

Permanence le 1er jeudi du mois de 10 h à 12 h

■ PERMANENCES DES ÉLUS

Roland CHASSAIN

Maire, Conseiller Général sur rendez-vous

Roger DE MURCIA

Adjoint au Maire sur rendez-vous

Christelle AILLET

Adjointe au Maire sur rendez-vous

Jean-Marie BOISSET

Adjoint au Maire sur rendez-vous

Jean-Pierre ALENGRIN

Adjoint au Maire sur rendez-vous

Raymond FELINE

Adjoint au Maire sur rendez-vous

AUTRES ÉLUS sur rendez-vous

■ CONSEIL GÉNÉRAL

Secrétariat : Mme Jeanne Martini

Permanence : le mardi matin

04 91 21 12 24

Hôtel du Département, 52, Avenue de Saint Just

13256 MARSEILLE - cedex 20

www.cg13.fr

■ CULTE CATHOLIQUE

Messes samedi à 18h & dimanche à 10h

■ MARCHÉS

Les lundis & vendredis de 8h à 12h Place des Gitans